

# RAPPORT ANNUEL 2019

Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA  
Capital: CHF 180 000 000

Siège Principal et Direction Générale  
Via Giacomo Luvini 2a, 6900 Lugano  
Tél. +41 58 855 30 00  
Fax +41 58 855 30 15

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Mario Alberto Pedranzini**  
Président

**Brunello Perucchi**  
Vice-président

**Plinio Bernardoni**  
Membre et secrétaire

**Giovanni Ruffini**  
Membre

**Daniel Zuberbühler**  
Membre

## DIRECTION GÉNÉRALE

**Mauro De Stefani**  
Président de la Direction générale

**Mauro Pedrazzetti**  
Vice-président de la Direction générale  
Responsable de la division Crédits et Finance

**Paolo Camponovo**  
Membre de la Direction générale  
Responsable de la division Logistique

**Roberto Mastromarchi**  
Membre de la Direction générale  
Responsable de la division Front-office

## RÉVISION INTERNE

**Alberto Bradanini**  
Directeur

## ORGANE DE RÉVISION

**Ernst & Young SA**  
Lugano



*La Main ouverte.*  
aquarelle sur papier,  
1954.



*Pleine main j'ai reçu, pleine main je donne.*

Le Corbusier

30  
avant  
54  
CM  
Voici  
32  
+  
33

Ce rapport est disponible  
en français, en italien, en allemand et en anglais.  
La version allemande de la préface du Président a aussi été traduite en romanche.

## SOMMAIRE

PRÉFACE DU PRÉSIDENT	9
RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019	15
COMPTE ANNUEL 2019	21
BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019	22
COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2019	24
TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2019	26
PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES	28
ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2019	31
RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION	60
NOS PRODUITS ET SERVICES	63
LE CORBUSIER LES MULTIPLES FACETTES D'UN ARCHITECTE RÉVOLUTIONNAIRE	I
Introduction	III
Sergio Pace: La vie de Charles-Édouard Jeanneret-Gris, alias Le Corbusier	V
Alessandra Dolci: Un homme à la personnalité multiple	XI
Marida Talamona: La Leçon de Rome	XV
Bruno Reichlin: Les villas des années 1920: la mise au point d'un programme	XXIII
Philippe Daverio: La subtile mystique de l'architecture	XXXIII
Fulvio Irace: Les maisons de l'homme	XXXIX
Giampiero Bosoni: Le regard de Le Corbusier	XLV
Giampiero Bosoni: Le Corbusier et le dessin du meuble	XLIX
Simon Zehnder: Le Corbusier et les pavillons d'exposition	LV
Fulvio Irace: Les villes de Le Corbusier	LXI
Marida Talamona: Le Corbusier et la synthèse des arts 1940-1952	LXVII

Charles-Édouard Jeanneret  
(à gauche) avec son frère Albert  
dans l'atelier de la villa Jeanneret-Perret  
à La Chaux-de-Fonds, vers 1912.

**Villa Jeanneret à Vevey,**  
crayon graphite et pastel sur papier,  
daté entre 1925 et 1930.

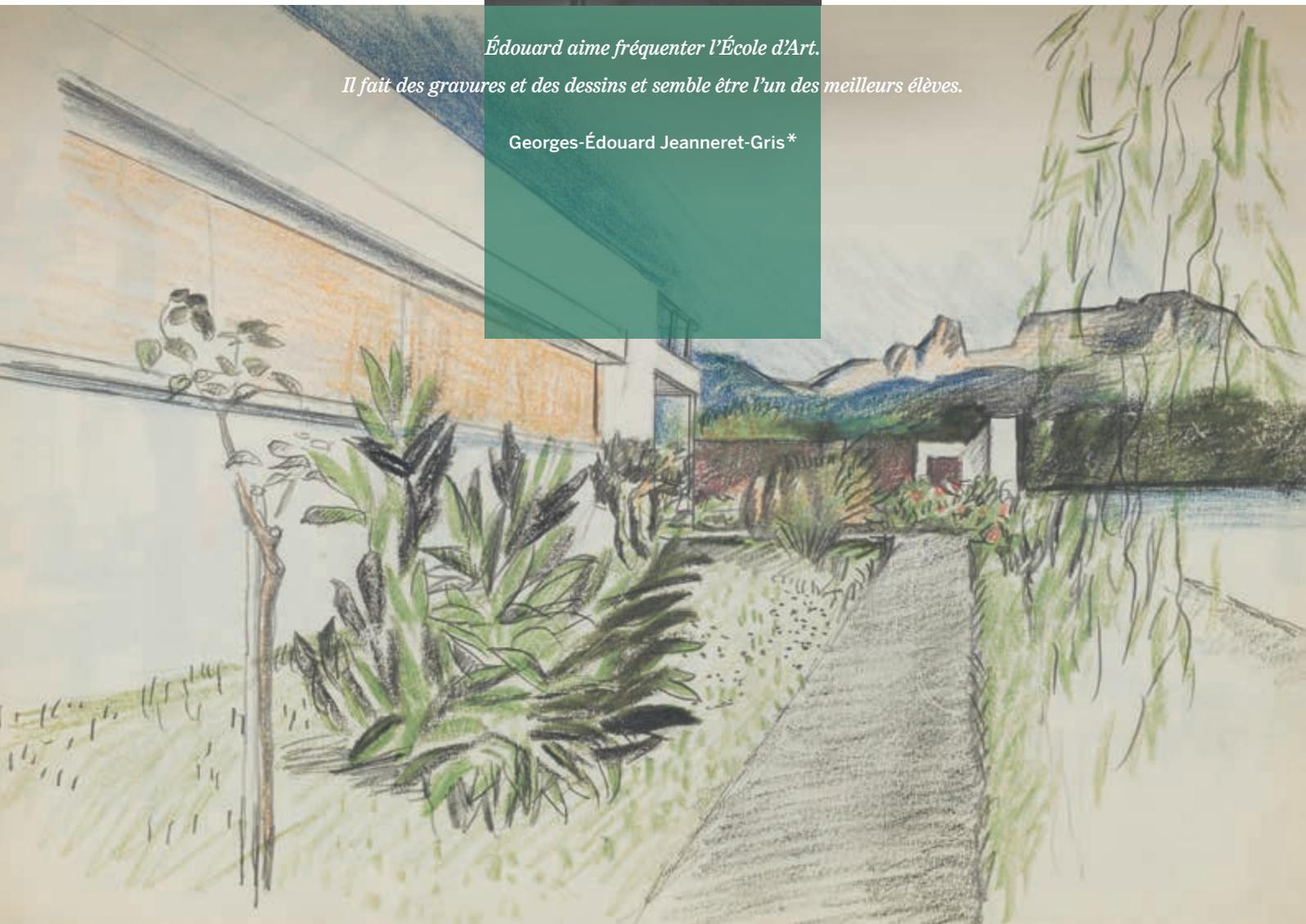
\* Père de Le Corbusier



*Édouard aime fréquenter l'École d'Art.*

*Il fait des gravures et des dessins et semble être l'un des meilleurs élèves.*

Georges-Édouard Jeanneret-Gris \*



## PRÉFACE DU PRÉSIDENT

Le début de la nouvelle année me donne l'occasion, à travers ces lignes, d'adresser à chacun de vous tous mes vœux, pour une année 2020 placée sous le signe de la prospérité, mais plus encore de la santé et de la sérénité.

Janvier, mois des bilans. Se retourner sur le passé sert à comprendre le présent et aide à programmer le futur, selon un rituel qui me suggère quelques brèves réflexions.

Dans un monde globalisé où les distances sont abolies, tout se déploie en temps réel et les économies, imbriquées, s'influencent en permanence, parfois en bien, parfois en mal, selon les circonstances.

En 2019, l'économie des États-Unis a marqué des points et le chômage y a reculé, affichant un taux de 3,5% environ.

Les tarifs douaniers imposés par le colosse américain ont affecté négativement l'économie de la Chine et de plusieurs autres pays, notamment au sein de l'Union européenne, entraînant un ralentissement de la croissance. Modèle de solidité et de compétitivité, le cas de l'Allemagne est emblématique à cet égard: sa production et ses exportations ont connu une contraction notoire, ce qui a eu des répercussions sur d'autres pays, dont la Suisse, important partenaire commercial de la «locomotive du Vieux continent».

Les négociations du Brexit n'ont pas encore abouti mais les élections britanniques du 12 décembre dernier ont été un désaveu pour les partisans du «remain». Résultat: la sortie de l'UE ne fait plus de doute et le nouveau gouvernement travaille d'arrache-pied pour qu'elle prenne effet dans des délais relativement brefs.

Nous ne pouvons quitter la zone Euro sans dire un mot de notre voisine l'Italie, avec laquelle la Confédération entretient depuis toujours des relations suivies, de nature commerciale, réglementaire et même culturelle. La Suisse, d'ailleurs, peut compter sur différentes entreprises efficaces et sur de nombreux travailleurs annuels, saisonniers et frontaliers en provenance de la botte. Ce sont autant de personnes volontaires, habituées à gagner leur pain à la sueur de leur front et qui ne ménagent pas leurs efforts. Respectueuses de leur pays d'accueil, elles ne déméritent pas et contribuent pour une part au développement de nos cantons, où l'on sait que le travail ne manque pas pour ceux qui veulent s'en donner la peine.

Il faut ajouter que notre maison mère est l'italienne Banca Popolare di Sondrio qui, croyant plus que jamais dans la force du site économique suisse, a donné naissance à notre établissement il y a de cela vingt-cinq ans, rencontrant la faveur de la population et des autorités.

Si l'on en vient au contexte national, nous avons le plaisir d'affirmer qu'il présente des aspects intéressants et encourageants, à commencer par les jugements exprimés sur la Confédération par les principales agences de notation, lesquelles, comme par le passé, lui accordent la note la plus élevée en vertu de sa stabilité politique, son efficacité administrative, sa bonne compétitivité, sa fiscalité équilibrée, sa politique économique stable et prudente, et ainsi de suite.

Le produit intérieur brut, ou PIB, qui donne une mesure de la croissance économique, a progressé de 1% environ en 2019, une performance en demi-teinte par rapport au taux de 1,6% enregistré en 2016 et 2017. Cette décélération est en partie imputable au ralentissement économique mondial. La comparaison avec le chiffre de 2018 n'est pas fondée: cette année-là, des facteurs exceptionnels, difficilement reproductibles, avaient été à l'origine d'une croissance de 2,8%.

Dans l'ensemble, les exportations ont été bonnes, avec une hausse notable des volumes pour les biens de grande consommation, les produits pharmaceutiques et, plus encore, pour l'exportation d'électricité, produite en quantité surabondante au regard de nos besoins intérieurs habituels. Les exportations de produits électriques et de métallurgie ont en revanche diminué.

Le secteur du bâtiment a réalisé un bon chiffre d'affaires. La demande de logements des particuliers, surtout dans le parc locatif, n'a pas permis d'absorber l'offre. Dans un marché en voie de saturation, le nombre d'immeubles inoccupés a augmenté.

La consommation intérieure des ménages et particuliers a augmenté sensiblement, au bénéfice de la production, du commerce et de l'emploi.

Affichant des perspectives de solidité pérennes, le franc suisse a conforté sa réputation de valeur-refuge. Le taux de change par rapport au dollar et à l'euro est resté pour l'essentiel stable.

La Banque nationale suisse a conservé ses taux directeurs inchangés, à moins de 0,75%. Les taux négatifs ne constituent plus un événement exceptionnel, transitoire, mais sont en train de se transformer en constante, au risque que cette utilisation circonstancielle ne devienne structurelle.

La comparaison des chiffres du chômage de la Suisse avec ceux de certains pays d'Europe, tels qu'en rend compte la presse, avant tout étrangère ou en ligne, permet de mesurer à quel point le phénomène reste contenu dans notre pays. Chez nous, le niveau de chômage est toujours bas, au point qu'en 2019, il avoisinait 2,3%, enregistrant une nouvelle baisse par rapport à l'année précédente (2,5%). Quant à l'inflation, elle a augmenté de 0,4%, contre plus de 0,9% l'année précédente.

Au tour de notre Banque maintenant: elle se compose toujours de 21 unités opérationnelles, en l'absence de nouvelles venues. Dix-neuf d'entre elles sont réparties dans les cantons des Grisons et du Tessin, à Bâle, Zurich, Berne, Neuchâtel et dans le Valais, auxquelles s'ajoutent le guichet virtuel de Lugano et la succursale étrangère de Monaco, dans la Principauté du même nom.

Le contexte suisse n'a pas été favorable aux banques, pour différentes raisons, parmi lesquelles les coûts de la réglementation, le niveau de plus en plus bas des taux d'intérêt, parfois descendus en territoire négatif, les incertitudes de la conjoncture internationale, dont nous avons dit un mot, la forte concurrence du monde de la finance, les gains unitaires en recul. Tout ceci nous a incités à travailler dur, sans répit, et à déployer nos recherches des meilleures opportunités à 360°. Nous avons pu y parvenir grâce à l'implication généreuse de nos 337 salariés (7 de plus que l'an dernier), aguerris, disponibles et parfaitement au fait de leurs dossiers.

Le personnel a aussi pu travailler efficacement grâce à la bonne organisation de nos process et à la digitalisation permise par des moyens informatiques constamment mis à jour. Ce n'est pas un secret: la dématérialisation est aujourd'hui incontournable, pour se maintenir sur le marché de façon efficace et agile, au bénéfice de l'entreprise comme des clients, lesquels ont le loisir de s'informer pleinement, comparer et choisir en connaissance de cause, selon leurs exigences individuelles.

Nos dépôts ont atteint 4,974 milliards de francs suisses, soit une hausse de 3% par rapport à l'exercice précédent, et nous avons distribué des crédits, sous différentes formes, pour un total de 4,498 milliards ( +7% par rapport à 2018) à des entreprises (saines, bien entendu), des ménages et des particuliers en général, en privilégiant nos zones d'implantation, comme il est juste de la part d'une banque ancrée dans sa communauté.

En hausse de 11%, le bénéfice net s'élève à 16,764 millions de francs suisses, ce que l'on doit considérer comme une bonne performance, a fortiori au regard du contexte peu favorable aux banques, que nous avons évoqué plus haut.

Après ces brèves considérations, je tiens à remercier en premier lieu les membres du Conseil d'administration pour l'intelligence de leur travail, accompli avec professionnalisme et passion, et à inclure dans ces remerciements la Direction générale et les collaborateurs.

J'exprime ma gratitude à la FINMA, l'Autorité fédérale de Surveillance des marchés financiers, qui a scrupuleusement veillé sur notre activité, tout en nous prêtant son habituel concours.

Je remercie les membres de notre commissaire aux comptes EY-Ernst & Young chargé de la délicate tâche de certifier nos comptes.

Au nom de la Banque et à titre personnel, j'exprime ma reconnaissance à la maison mère à Sondrio pour sa coopération concrète, offerte comme toujours avec une grande générosité.

Nous remercions les clients qui, en nous donnant la préférence, nous ont permis d'opérer à 360 degrés, à la satisfaction de tous et dans notre intérêt mutuel. Il va de soi que nous ferons de notre mieux pour que les services et produits continuent de satisfaire jusqu'à leurs exigences les plus complexes.

Nous souhaitons encore une fois une très belle année 2020, placée sous le signe de l'harmonie et de la bienveillance.

Lugano, le 1<sup>er</sup> janvier 2020

Le Président  
**Mario Alberto Pedranzini**



Charles-Édouard Jeanneret  
à l'Acropolis d'Athènes, 1911.

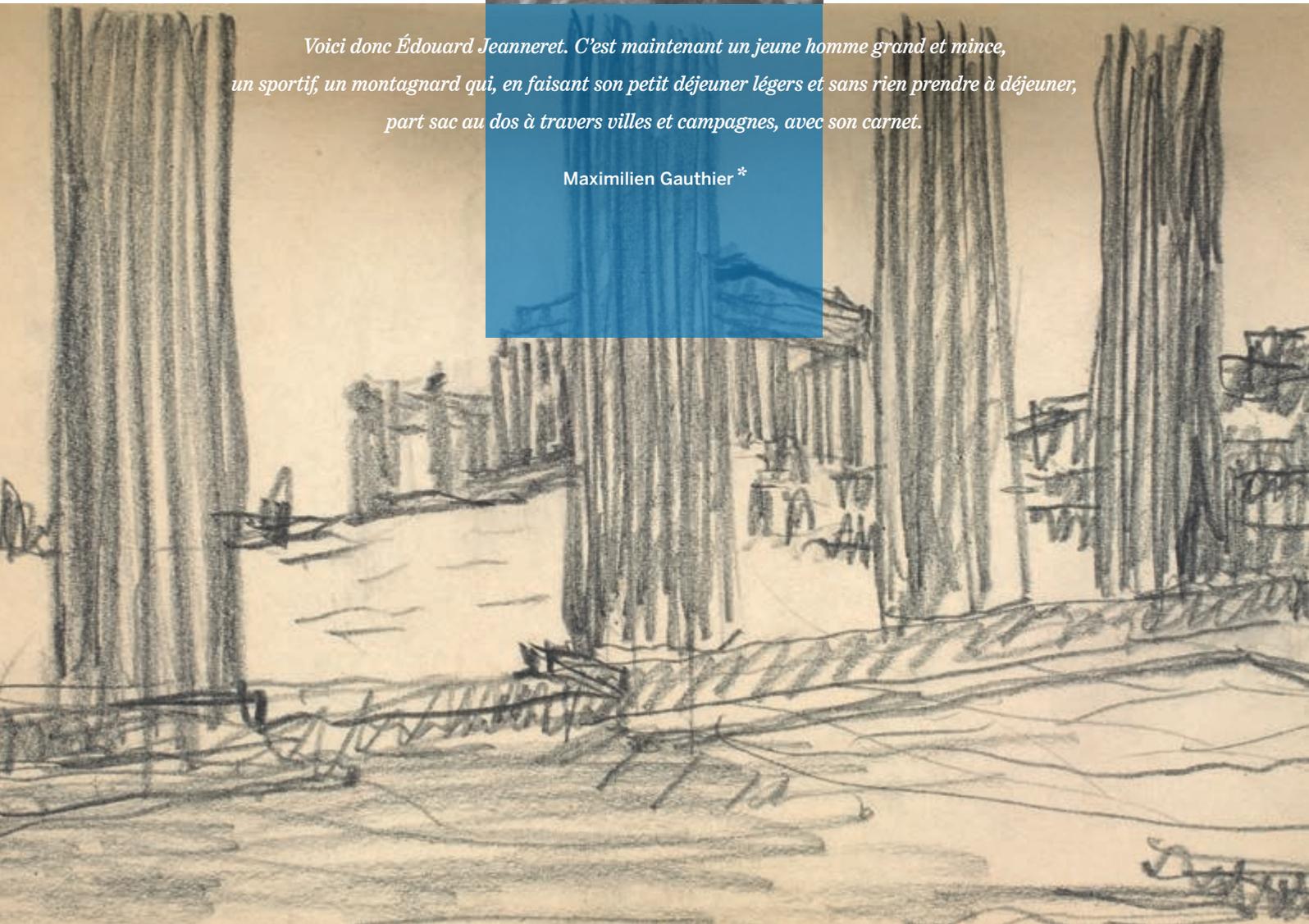
**Le Parthénon, Athènes,**  
dans *Carnet du Voyage d'Orient* n°3,  
1911.

\*Biographe de Le Corbusier



*Voici donc Édouard Jeanneret. C'est maintenant un jeune homme grand et mince,  
un sportif, un montagnard qui, en faisant son petit déjeuner légers et sans rien prendre à déjeuner,  
part sac au dos à travers villes et campagnes, avec son carnet.*

Maximilien Gauthier \*



Charles-Édouard Jeanneret  
dans son appartement de la rue Jacob  
à Paris, vers 1920.

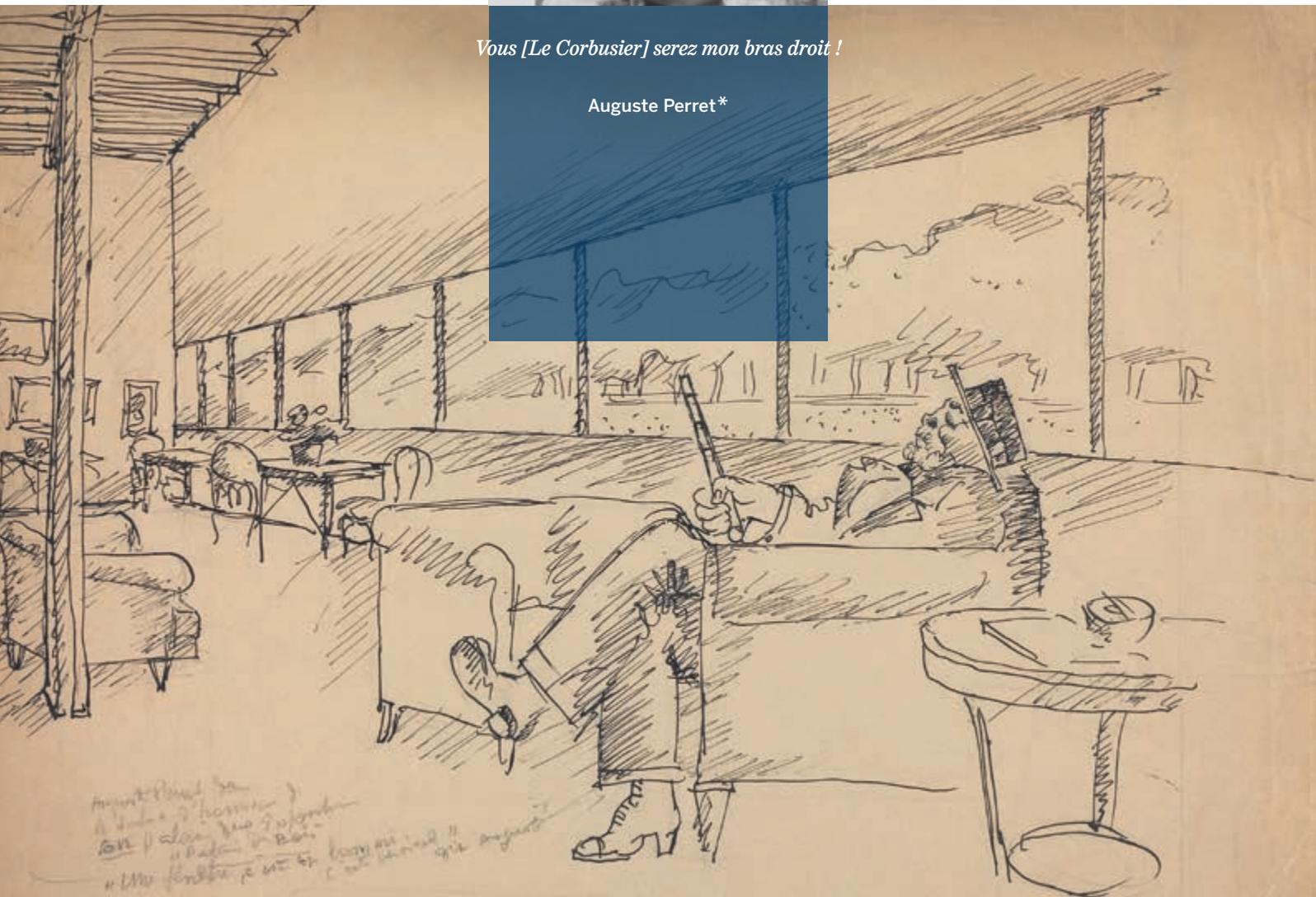
**Auguste Perret dans la salle principale  
de Palais des Expositions.**  
encre sur papier, 1924.

\*Maître de Le Corbusier



*Vous [Le Corbusier] serez mon bras droit !*

Auguste Perret \*



## RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION SUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DÉCEMBRE 2019

### **Panorama international**

L'innovation numérique élargit progressivement le champ des possibles en matière d'interaction entre l'homme, la machine et les systèmes informatiques. Cette mutation socioéconomique contraint les opérateurs à repenser leurs modèles économiques. Des poches de résistance peuvent ralentir ici et là l'avancée de technologies, de plus en plus sophistiquées et influentes à l'échelle mondiale, mais elles ne les stopperont pas : aussi puissantes que la marche de l'histoire, elles vont dans le sens du progrès.

Sur le front climatique, la société civile multiplie les signaux d'alarme et les travaux des scientifiques lui donnent raison. Porté par les nouvelles générations, le mouvement de mobilisation et son mot d'ordre – le développement durable – obligent à reconsidérer les priorités à l'ordre du jour. D'importants projets sont en préparation. Pour remporter ce pari, il convient de surmonter les barrières et les intérêts nationaux, qui constituent parfois le principal frein. La conscience des déséquilibres, difficiles à mesurer, qu'une conversion trop rapide à ce nouveau paradigme de développement pourrait créer ajoute aux incertitudes et à la complexité. Trop d'activités économiques provoquent de la pollution, il faut donc se mobiliser, avec bon sens et méthode. Dans le milieu de l'économie et des finances, les activités de placement à visée responsable se rangent sous l'acronyme ESG (*Environmental Social Governance*). L'intérêt que suscite ce secteur se lit dans la pondération des portefeuilles. Et c'est de loin dans celui des investisseurs institutionnels que l'inflexion est la plus marquée.

Notre regard est donc tourné vers le futur, mais les enseignements du passé continuent de nous éclairer. D'emblée, précisons que la résolution des problèmes hérités de longue date ne semble pas pour tout de suite. Nous pensons à l'état des relations internationales, à commencer par celles qui lient les colosses mondiaux américains et chinois, à la situation politique au sein de l'Union européenne et de certains Pays membres, à la gestion du Brexit, aux flux migratoires, à la concurrence stratégique dans le domaine des technologies, à la dette publique et privée, aux taux négatifs, pour n'en citer que quelques facettes. Et les sujets ne manquent pas.

Le ralentissement économique enregistré dans différentes régions du monde en 2019 amène à questionner la valeur de la mondialisation, peut-être en partie pour conjurer les craintes qui s'expriment à l'intérieur des frontières, autour des destructions d'emplois et des opportunités de développement. D'où l'attention focalisée sur la possible renégociation des traités internationaux en matière de circulation des personnes et des marchandises, et l'éventuelle introduction de mesures protectionnistes.

La question de la taxation des produits et services distribués dans le cadre d'échanges commerciaux virtuels ou transfrontaliers fait actuellement débat. En discussion: la possibilité de modifier la répartition de l'assiette imposable au bénéfice des pays acheteurs.

La réponse des autorités à la crise économique et financière qui sévit depuis plus de dix ans a eu des résultats heureux, qui ont permis d'éviter une spirale négative aux effets imprévisibles. Mais il reste un dernier chapitre à inventer, qu'il n'appartient pas aux banques centrales d'écrire. De nouvelles mesures accommodantes de politique monétaire, dont l'éventualité n'est pas à exclure, ne peuvent vraisemblablement pas produire d'effet durable sur la croissance économique.

### **Suisse: économie et système financier**

L'intégration avancée de la Suisse à l'économie européenne et mondiale invite à prendre du recul et réfléchir. L'infléchissement, somme toute assez modéré, du PIB au cours de l'année examinée n'est pas une surprise. Incertitudes politiques et tensions commerciales ont aggravé les fragilités présentes sur le front des investissements, malgré des conditions de financement favorables.

La revalorisation moyenne du franc suisse a eu une incidence négative sur la compétitivité dans les secteurs les plus exposés à la concurrence internationale, introduisant à un débat nouveau sur les mesures à adopter pour y faire face au mieux. Les instances de l'économie et des finances entretiennent de bonnes relations et leurs visions sont pour l'essentiel convergentes. Il y a une volonté manifeste de soutien et de collaboration, et les efforts déployés vont dans la même direction.

Le secteur immobilier a pâti des effets de la baisse de l'immigration. Les nombreux programmes immobiliers construits en dépit de l'absence de demande ont entraîné une hausse du taux d'inoccupation et une certaine saturation du marché, deux éléments soumis à une surveillance rapprochée, y compris de la part du régulateur. Malgré ce tableau, l'activité dans le secteur du bâtiment conserve en règle générale des perspectives favorables, à l'exception du marché des surfaces à usage commercial, qui reflète l'évolution de ce compartiment et l'attitude plus circonspecte qu'elle inspire aux investisseurs.

Les règles plus strictes en matière de financement d'immeubles de rapport, entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2020, dans le cadre de l'autorégulation reconnue par la FINMA, ont été accueillies favorablement par les autorités. L'objectif arrêté d'entrée de jeu est de calmer l'emballement sur ce segment, vers lequel ont convergé trop d'investissements institutionnels et privés, en quête d'une valeur de rendement, modérée mais restant avantageuse.

Le marché du travail a témoigné d'une dynamique positive, confirmée par un taux de chômage en recul constant, qui se répercute positivement sur la consommation des ménages.

L'inflation, à peine supérieure à zéro, et la persistance de taux négatifs complètent ce tableau d'ensemble.

La politique monétaire de la Banque nationale ne laisse présager d'aucun changement à court terme. Le retour espéré des taux directeurs en territoire positif, plus de cinq ans après en être sortis, apparaît encore lointain. Au risque que les distorsions produites sur l'épargne de prévoyance et privée, sur les placements de portefeuille et sur le marché du crédit se consolident répond une autre interprétation, qui voit dans cette anomalie un moindre mal pour garantir la stabilité du système.

L'année 2019 a beau avoir été particulièrement dynamique sur les marchés boursiers internationaux dans presque toutes les catégories d'investissement, le risque de futures turbulences n'est pas exclu. Toutefois, pour peu que le contexte reste stationnaire, compte tenu notamment du résultat des élections politiques dans certains pays importants, nous considérons que les possibilités de nouvelles hausses boursières se confirmeront. D'où l'opportunité, pour atténuer les risques et maximiser les retours sur investissement, de s'en remettre à l'expertise de professionnels reconnus.

Après une longue gestation, les dispositions fixées par la Loi sur les Services financiers (LSFin) et la Loi sur les Établissements financiers (LEFin) sont entrées en vigueur, dans le but de créer des conditions de concurrence comparables pour l'ensemble des intermédiaires financiers et de renforcer la protection des clients et investisseurs. Une période transitoire de deux ans a été prévue dans certaines zones compte tenu de la portée et de l'ampleur de ces transformations.

Le secteur bancaire a affiché dans l'ensemble une bonne résilience. Les effets de la longue crise économique et financière, et de la mise en œuvre de la transparence fiscale internationale ont occasionné de profondes réflexions sur les stratégies, modèles d'affaire, structures et organisations, donnant un nouvel élan à des initiatives de concentration dans le secteur, qui visent à tirer parti d'économies d'échelle – ce qui est plus facile à dire qu'à faire – et à encourager la spécialisation, le tout au bénéfice de la compétitivité.

Le blocage des négociations entre la Suisse et certains États membres de l'Union européenne, au sujet de l'accès au marché en matière d'offre de services financiers, n'incite pas à l'optimisme. C'est même tout le contraire en ce qui concerne la non-reconnaissance de l'équivalence boursière, qui constitue un recul, qu'aucune raison technique ne justifie.

La présence directe à l'étranger d'une succursale opérationnelle, ainsi que d'une filiale, n'a pas encore suscité d'intérêt manifeste, ce qui s'explique par les motivations d'une clientèle essentiellement demandeuse de services financiers se rapportant directement à l'entité située en territoire suisse. Même si la prudence est de mise quant à leur issue, les négociations sont officiellement en cours au niveau technique.

Pendant ce temps, la convergence de la réglementation helvétique avec les dispositions internationales en matière de blanchiment d'argent, de protection des déposants, de protection des données, outre celles déjà mentionnées s'appliquant à la protection des investisseurs, pour ne citer que les plus importantes, se poursuit sans temps mort.

### **Évolution de la gestion**

En phase avec notre stratégie de développement, la gestion de notre banque a obtenu des résultats positifs, confirmant le bien-fondé des orientations prises, malgré la complexité des problématiques sectorielles, la concurrence accrue et la conjoncture défavorable.

La progression des agrégats a été encourageante et, selon nous, supérieure à la moyenne du marché dans certains cas. Côté rentabilité, malgré les difficultés liées à la situation peu favorable dépeinte précédemment, les résultats sont bons.

Notre présence dans toutes les régions linguistiques de la Confédération, ainsi que dans la Principauté de Monaco, représente tout à la fois un supplément de complexité et un facteur de succès. D'un centre à l'autre, les rythmes d'évolution varient, tout comme les attentes et sensibilités de la clientèle.

L'organisation interne a été une nouvelle fois repensée pour rationaliser les flux de travail et gagner en efficacité. Notre siège central s'affirme de plus en plus en fournisseur de services internes au réseau: analyse, traitement de données et, dans la mesure du possible, activités administratives. Dans certains domaines, c'est le client lui-même qui fait appel à notre structure, sans intermédiaire, s'en remettant à son interlocuteur en cas d'exigences non standard ou pour solliciter une expertise stratégique plutôt qu'une intervention pratique.

Notre implantation territoriale reste inchangée: 19 agences, situées dans 7 cantons et dans la Principauté de Monaco, auxquelles s'ajoutent le bureau de représentation de Verbier et le guichet virtuel *Direct Banking*. Les structures de Chiasso ont bénéficié d'investissements en logistique. Différents services et bureaux du siège de Via Maggio y ont été transférés, rendant possible une distribution différente et plus fonctionnelle des ressources, ainsi que la récupération de surfaces de bureaux à Lugano. L'agence de Biasca a été transférée dans un immeuble idéalement situé, disposant de vastes bureaux et de parkings. L'aménagement des locaux de la succursale de Bâle a été adapté à nos exigences professionnelles nouvelles, notamment dans le souci de favoriser les activités de conseil.

Maillon essentiel de tout projet de développement, le département informatique s'est consacré, avec le concours des premiers intéressés, aux activités de configuration et de test de la nouvelle version du système informatique d'Olympic. La migration est prévue dans les prochains mois et permettra une modernisation

bienvenue de nos infrastructures. Au cours de l'exercice 2019, notre banque en ligne *GoBanking* a subi une cure de jeunesse. Enrichie de nouvelles fonctionnalités, elle permet de suivre en ligne les positions et de passer des ordres sur ses comptes. Son interface est désormais plus conviviale. De nombreuses autres nouveautés sont prévues.

La collaboration et la confrontation de nos pratiques avec la maison mère ont été menées sur un large spectre pour notre bénéfice mutuel.

Les nouvelles dispositions réglementaires des domaines bancaires et comptables ne revêtent désormais plus de caractère extraordinaire. La portée d'un changement se répercute souvent à différents niveaux de façon transversale. C'est le cas de la Loi sur les Services financiers (LSFin), qui a nécessité d'intervenir sur les procédures informatiques, de remettre à plat nos catégories de clientèles et de produits, d'assurer la formation du personnel, de modifier l'organisation opérationnelle et de contrôle, de reconsidérer les rapports avec les contreparties boursières, etc. Le projet affiche un très bon état d'avancement; nous prévoyons donc de n'utiliser que marginalement la période transitoire définie par le régulateur.

Notre nouveau site Internet a été inauguré quelques semaines avant le coup d'envoi du 25e anniversaire de la création de notre institut: convivial, il a été optimisé pour l'utilisation sur smartphones et autres appareils. C'est la première des initiatives au programme de l'année 2020, qui témoigne de l'empressement de notre Banque à célébrer ce jalon essentiel.

Notre développement dans certains secteurs nous a conduits à recruter: nos effectifs sont ainsi passés à 337 (+7 par rapport à l'an passé). La valorisation de nos ressources internes, par des mesures de formation et de développement professionnel, représente un axe central dans lequel nous jugeons opportun d'investir.

Sur le front commercial, l'offre de la banque est au diapason de notre positionnement stratégique, dont l'objectif de suivre le client cible à 360°, pour satisfaire ses exigences actuelles et à venir, dans les sphères personnelle, privée et professionnelle, c'est-à-dire en matière d'épargne, d'investissement, de crédit et de services en général, franchissant les frontières cantonales et au-delà. Notre succursale étrangère de Monaco permet d'obtenir des services dans la Principauté et sur le sol français. À travers notre maison mère, c'est toute la gamme de nos produits et services qui trouve également un débouché en Italie mais aussi, à la faveur de son large réseau et de son savoir-faire historique, à l'échelon international.

Venons-en aux chiffres.

Les dépôts de la clientèle se sont élevés à CHF 4 974 000 000 (+3%). Une hausse due à la fois au *net new money* et à la valorisation des principales classes d'actif, mais dont l'effet a été partiellement compensé par la valorisation de la devise suisse. L'afflux direct s'est établi à CHF 3 099 100 000 (+3%), l'indirect à CHF 1 874 900 000 (+4%). Soutenue par des performances satisfaisantes, l'évolution du patrimoine sous gestion a été particulièrement positive.

Dans sa vingtième année, *Popso (Suisse) Investment Fund, Sicav* de droit luxembourgeois dont nous sommes gestionnaires, également présente en Italie par le biais de notre maison mère, a fait fructifier son patrimoine, qui s'élève à CHF 771 800 000 (+8%). Au cours de l'exercice, nous avons revisité notre offre: fusion de certains compartiments existants et lancement de nouveaux, en phase avec les nouvelles tendances de la demande. D'autres projets sont en préparation.

La fondation de prévoyance du troisième pilier *Life Benefit* est à la tête d'un patrimoine de CHF 174 700 000 (-7%), entièrement détenu en liquidités. Nous sommes tout particulièrement attentifs aux conditions

offertes dans la composante «Premium», qui s'adresse à la clientèle utilisatrice d'autres services ou produits de la Banque.

Le positionnement des produits Retail, couvrant à la fois les plans d'épargne en fonds de placement (PEF) et le paquet PassparTu, est positif.

Les engagements envers la clientèle ont enregistré une hausse significative et s'établissent, nets de provisions, à CHF 4 497 900 000 au total (+7%): les crédits hypothécaires ont totalisé CHF 3 991 200 000 (+6%), tandis que les autres créances détenues sur la clientèle se sont élevées à CHF 506 700 000 (+13%). Les corrections de valeurs sur créances demeurent modérées, grâce à la qualité du portefeuille et à sa forte diversification.

La collaboration avec la Centrale suisse d'émissions des lettres de gage *Pfandbriefbank Schweizerischer Hypothekarinstitute AG*, a permis de participer à de nouveaux placements, ainsi qu'au renouveau des tranches arrivant à maturité. Grâce aux caractéristiques de cet instrument financier et à son excellente notation, les conditions s'avèrent particulièrement avantageuses. À la clôture de l'exercice, l'exposition est de CHF 469 100 000 (+13%).

Le compte de résultat affiche des chiffres satisfaisants.

Le *Résultat net des opérations d'intérêts* a bien progressé, totalisant CHF 51 173 000 (+5%), tiré par la hausse des crédits émis.

Le *Résultat des opérations de commissions et des prestations de service* s'établit à CHF 23 963 000 (+2%). L'infléchissement modéré de la composante liée à l'activité de négoce de titres a été amplement compensé par l'évolution positive des commissions issues des opérations de crédit et autres prestations de service.

Le *Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur* s'est élevé à CHF 22 878 000 (+9%). Cette hausse est principalement imputable aux opérations de swaps sur devises, ainsi qu'aux activités courantes conduites dans l'intérêt de la clientèle.

Les *Charges d'exploitation* se sont établies à CHF 69 879 000 (+1%), soit une croissance marginale, malgré la hausse d'activité et les ambitieux projets en cours. Les *Charges de personnel* se sont élevés à CHF 48 149 000 (+1%). Les *Autres charges d'exploitation* sont confirmées à CHF 21 730 000 (=).

Déduction faites des amortissements et provisions, le *Résultat opérationnel* s'est élevé à CHF 21 839 000 (+9%).

Le *bénéfice net* se monte à CHF 16 764 000 (+11%).

Conformément à l'article 22 des statuts de la société, le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale de verser un dividende égal à CHF 4 050 000 et d'allouer le solde de CHF 12 714 000 à la *Réserve légale issue du bénéfice*.

Nous tenons à remercier la clientèle, le personnel, la maison mère, l'autorité de surveillance FINMA et notre commissaire aux comptes Ernst & Young.

De gauche à droite : Amédée Ozenfant,  
Albert Jeanneret et Charles-Édouard  
Jeanneret de la Villa  
Jeanneret-Perret à La Chaux-de-Fonds.

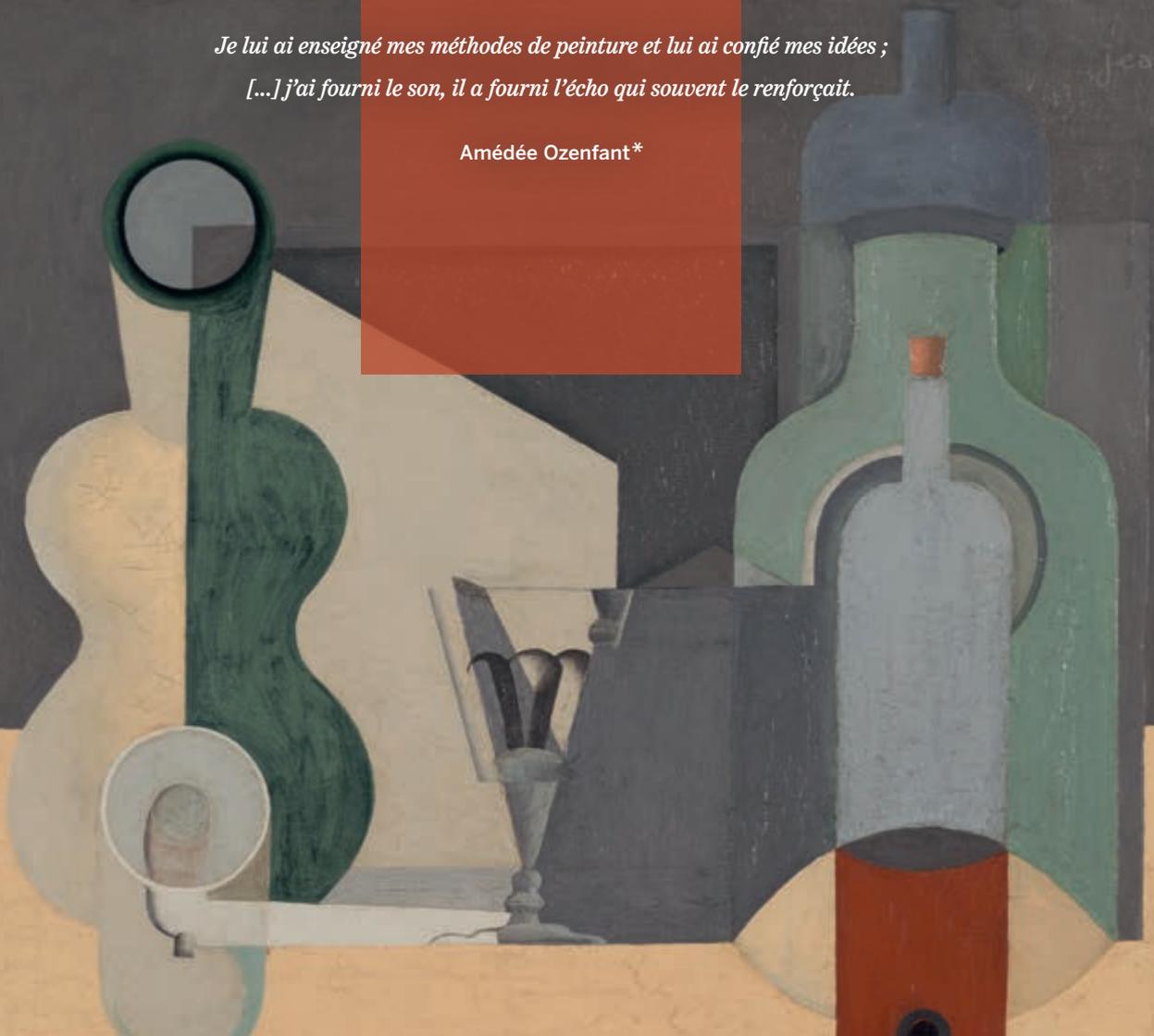
**La bouteille de vin orange,**  
huile sur toile, vers 1922.

\*Peintre et théoricien d'art français,  
fondateur avec Le Corbusier du mouvement  
artistique connu sous le nom de Purisme.



*Je lui ai enseigné mes méthodes de peinture et lui ai confié mes idées ;  
[...] j'ai fourni le son, il a fourni l'écho qui souvent le renforçait.*

Amédée Ozenfant\*



# COMPTE ANNUEL 2019

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2018)

### ACTIFS

en CHF	Note	2019	2018	Variation
Liquidités		730 903 289	684 933 325	45 969 964
Créances sur les banques		155 479 325	120 027 453	35 451 872
Créances sur la clientèle	2	506 656 397	448 297 339	58 359 058
Créances hypothécaires	2	3 991 200 561	3 752 427 668	238 772 893
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4	1 417 584	6 323 849	(4 906 265)
Immobilisations financières	5	53 556 210	52 606 390	949 820
Comptes de régularisation		7 924 234	7 027 692	896 542
Participations	6, 7	1 190 728	1 190 728	-
Immobilisations corporelles	8	17 913 958	17 148 986	764 972
Autres actifs	10	17 172 173	23 233 955	(6 061 782)
<b>Total des actifs</b>		<b>5 483 414 459</b>	<b>5 113 217 385</b>	<b>370 197 074</b>
Total des créances subordonnées		-	-	-

## PASSIFS

en CHF	Note	2019	2018	Variation
Engagements envers les banques		1 428 019 594	1 215 361 423	212 658 171
Engagements résultant des dépôts de la clientèle		3 076 487 154	3 001 172 064	75 315 090
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	4	60 675 249	54 445 995	6 229 254
Obligations de caisse	15	22 580 000	22 052 000	528 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	15	469 100 000	415 400 000	53 700 000
Comptes de régularisation		22 046 598	18 617 411	3 429 187
Autres passifs	10	4 438 592	5 960 773	(1 522 181)
Provisions	16	6 862 383	3 766 777	3 095 606
Réserves pour risques bancaires généraux	16	15 000 000	15 000 000	-
Capital social	17	180 000 000	180 000 000	-
Réserve légale issue du capital		-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice		181 440 942	166 288 925	15 152 017
Réserves facultatives issues du bénéfice		-	-	-
Bénéfice de l'exercice		16 763 947	15 152 017	1 611 930
<b>Total des passifs</b>		<b>5 483 414 459</b>	<b>5 113 217 385</b>	<b>370 197 074</b>
Total des engagements subordonnés		-	-	-

OPÉRATIONS HORS BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2019  
(COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2018)

en CHF	Note	2019	2018	Variation
Engagements conditionnels	2, 28	228 986 390	224 356 331	4 630 059
Engagements irrévocables	2	31 824 742	19 888 906	11 935 836
Instruments financiers dérivés	4	2 696 190 495	2 706 474 031	(10 283 536)
Valeurs de remplacement positives brutes		1 417 584	6 323 849	(4 906 265)
Valeurs de remplacement négatives brutes		60 675 249	54 445 995	6 229 254
Opérations fiduciaires	30	13 198 763	49 371 725	(36 172 962)

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2019 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2018)

en CHF	Note	2019	2018	Variation
<b>Produits des intérêts:</b>				
- intérêts et escomptes	33	69 044 105	65 232 712	3 811 393
- intérêts et dividendes des immobilisations financières		754 346	705 827	48 519
- intérêts et dividendes des opérations de négoce		-	-	-
<b>Charges d'intérêts</b>		<b>(16 001 700)</b>	<b>(14 893 510)</b>	<b>(1 108 190)</b>
<b>Résultat brut des opérations d'intérêts</b>		<b>53 796 751</b>	<b>51 045 029</b>	<b>2 751 722</b>
Variations des corrections de valeur pour risques de défaillance et pertes liées aux opérations d'intérêts		(2 624 165)	(2 182 765)	(441 400)
<b>Résultat net des opérations d'intérêts</b>		<b>51 172 586</b>	<b>48 862 264</b>	<b>2 310 322</b>
<b>Revenus pour commissions:</b>				
- sur les opérations de négoce de titres et les placements		17 224 121	17 797 701	(573 580)
- sur les opérations de crédit		2 678 228	1 859 188	819 040
- sur autres prestations de service		6 867 743	6 716 887	150 856
<b>Charges de commissions</b>		<b>(2 806 758)</b>	<b>(2 866 388)</b>	<b>59 630</b>
<b>Résultat des opérations de commissions et des prestations de service</b>		<b>23 963 334</b>	<b>23 507 388</b>	<b>455 946</b>
<b>Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur</b>	32	<b>22 877 858</b>	<b>20 987 467</b>	<b>1 890 391</b>
Résultat des aliénations d'immobilisations financières		(203 883)	1 096 308	(1 300 191)
Produit des participations		11 374	11 374	-
Résultat des immeubles		131 708	147 554	(15 846)
Autres produits ordinaires		1 392 765	507 315	885 450
Autres charges ordinaires		(996 601)	(1 055 303)	58 702
<b>Autres résultats ordinaires</b>		<b>335 363</b>	<b>707 248</b>	<b>(371 885)</b>
Charges de personnel	34	(48 148 868)	(47 628 431)	(520 437)
Autres charges d'exploitation	35	(21 730 090)	(21 644 967)	(85 123)
<b>Charges d'exploitation</b>		<b>(69 878 958)</b>	<b>(69 273 398)</b>	<b>(605 560)</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT POUR L'EXERCICE 2019 (SUITE)

en CHF	Note	2019	2018	Variation
Corrections de valeur sur participations, amortissements sur immobilisations corporelles et valeurs immatérielles	8	(3 411 799)	(4 857 845)	1 446 046
Variations des provisions et autres corrections de valeur, pertes		(3 219 005)	38 028	(3 257 033)
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>21 839 379</b>	19 971 152	1 868 227
Produits extraordinaires	36	37 135	210 865	(173 730)
Charges extraordinaires	36	(12 567)	-	(12 567)
Variations des réserves pour risques bancaires généraux		-	-	-
Impôts	39	(5 100 000)	(5 030 000)	(70 000)
<b>Bénéfice (résultat de la période)</b>		<b>16 763 947</b>	15 152 017	1 611 930

## PROPOSITION DE RÉPARTITION DU BÉNÉFICE DU BILAN (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2018)

en CHF	Note	2019	2018	Variation
Bénéfice (résultat de la période)		16 763 947	15 152 017	1 611 930
Bénéfice reporté		-	-	-
<b>Bénéfice au bilan</b>		<b>16 763 947</b>	15 152 017	1 611 930
Le Conseil d'administration propose d'affecter le bénéfice du bilan au 31 décembre 2019 de CHF 16 763 947 comme suit:				
Dividende		4 050 000	-	4 050 000
Réserve légale issue du bénéfice		12 713 947	15 152 017	(2 438 070)
<b>Report à nouveau</b>		<b>-</b>	-	-

## TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2019 (COMPARÉ AVEC L'EXERCICE 2018)

### FLUX EN FONCTION DU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

en milliers de CHF	2019		2018	
	Source	Emploi	Source	Emploi
Résultat de la période	16 764	-	15 152	-
Amortissements	3 412	-	4 858	-
Corrections de valeur	-	-	-	-
Provisions	3 096	-	-	2 394
Réserves pour risques bancaires généraux	-	-	-	-
Comptes de régularisation actifs	-	897	-	49
Comptes de régularisation passifs	3 429	-	506	-
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	4 906	-	75 398	-
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	6 229	-	24 835	-
Autres actifs	6 062	-	7 830	-
Autres passifs	-	1 522	1 186	-
<b>Total flux opérationnel</b>	<b>41 479</b>	<b>-</b>	<b>127 322</b>	<b>-</b>

### FLUX DE FONDS DES TRANSACTIONS RELATIVES AUX CAPITAUX PROPRES

Capital social	-	-	-	-
<b>Total flux des transactions relatives aux capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### FLUX DE FONDS DES MUTATIONS DANS L'ACTIF IMMOBILISÉ

Participations	-	-	-	-
Immeubles à l'usage de la banque	-	4	-	17
Autres immobilisations corporelles	-	4 172	154	3 833
Valeurs immatérielles	-	-	-	-
<b>Total flux dans l'actif immobilisé</b>	<b>-</b>	<b>4 176</b>	<b>-</b>	<b>3 696</b>

## TABLEAU DE FINANCEMENT POUR L'EXERCICE 2019 (SUITE)

### FLUX DE FONDS DE L'ACTIVITÉ BANCAIRE

En milliers de CHF	2019		2018	
	Source	Emploi	Source	Emploi
<b>Report</b>	41 479	4 176	127 322	3 696
<b>Opérations à moyen et long terme (&gt; 1 an)</b>				
Engagements envers des banques	863 770	-	-	706 760
Engagements envers la clientèle	-	-	-	-
Obligations de caisse	339	-	-	11 499
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	43 700	-	50 900	-
Créances sur la clientèle	5 733	-	16 380	-
Créances hypothécaires	-	25 093	-	134 073
Immobilisations financières	-	8 447	2 196	-
<b>Opérations à court terme</b>				
Engagements envers les banques	-	651 112	625 920	-
Engagements envers la clientèle	75 315	-	49 331	-
Obligations de caisse	189	-	-	23 221
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	10 000	-	10 000	-
Créances sur les banques	-	35 452	162 990	-
Créances sur la clientèle	-	64 092	-	28 574
Créances hypothécaires	-	213 680	-	145 628
Immobilisations financières	7 497	-	6 057	-
Portefeuilles de titres destinés au négoce	-	-	-	-
<b>Total flux de l'activité bancaire</b>	8 667	-	-	125 981
<b>Flux totaux</b>	50 146	4 176	127 322	129 677
<b>Variation de la liquidité</b>	45 970	-	-	2 355

## PRÉSENTATION DE LA VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

	Capital social	Réserve légale issue du capital	Réserve légale issue du bénéfice	Réserves bancaires pour risques généraux	Parts de capitaux propres	Réserves facultatives issues du bénéfice et bénéfice reporté	Bénéfice de l'exercice	Total
Capitaux propres au 01.01.2019	180 000 000	-	166 288 925	15 000 000	-	-	15 152 017	376 440 942
Attribution du bénéfice annuel de l'exercice 2018	-	-	15 152 017	-	-	-	(15 152 017)	-
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	-	-	16 763 947	16 763 947
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2019 avant attribution du bénéfice de l'exercice 2019</b>	<b>180 000 000</b>	<b>-</b>	<b>181 440 942</b>	<b>15 000 000</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>16 763 947</b>	<b>393 204 889</b>



Le Corbusier à Chandigarh  
avec la carte de la nouvelle capitale  
et le modèle du Modulor, années 50.  
Photographie de Pierre Jeanneret.

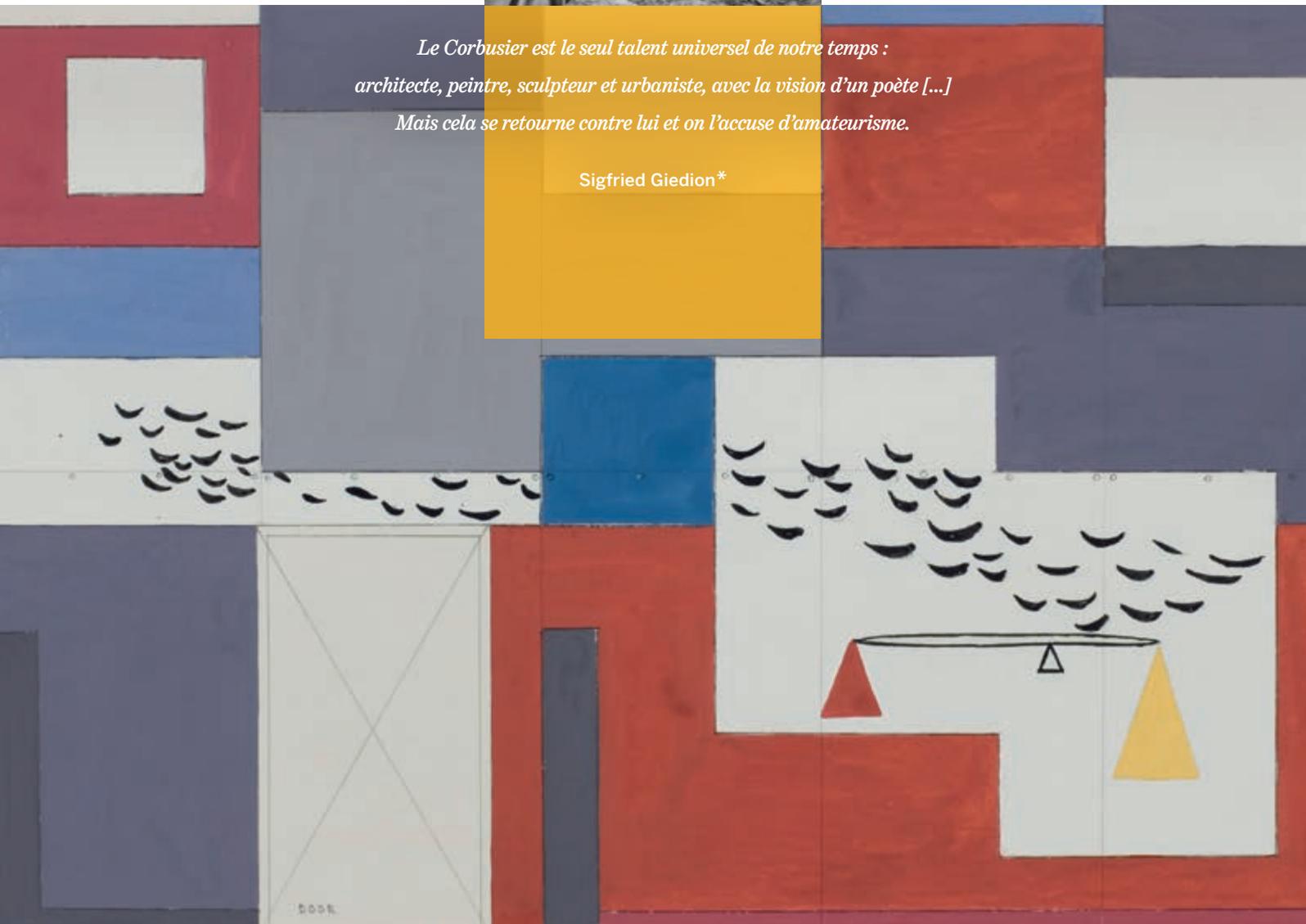
Maquette de la tapisserie de la Haute Cour  
de Chandigarh (à l'échelle),  
graphite et détrempe sur papier, 1954.

\*Historien de l'architecture suisse,  
il a fondé le CIAM avec Le Corbusier en 1928.



*Le Corbusier est le seul talent universel de notre temps :  
architecte, peintre, sculpteur et urbaniste, avec la vision d'un poète [...]  
Mais cela se retourne contre lui et on l'accuse d'amateurisme.*

Sigfried Giedion\*



## ANNEXE AU COMPTE ANNUEL 2019

### 1. EXPLICATIONS RELATIVES AUX SECTEURS D'ACTIVITÉ ET INDICATIONS SE RAPPORTANT AU PERSONNEL

La Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA, banque universelle constituée à Lugano le 3 mai 1995, est principalement active dans la domaine des crédits, de la gestion de fortune et dans le négoce de valeurs mobilières.

Son réseau compte actuellement, outre le siège principal, une agence et un guichet à Lugano, une succursale à St. Moritz avec quatre agences à Poschiavo, Castasegna, Pontresina et un guichet à Celerina, une succursale à Bellinzone avec une agence à Biasca et des succursales à Chiasso, Coire, Bâle, Locarno, Zurich, Berne, Neuchâtel, Martigny avec un bureau de représentation à Verbier, et Monaco (Principauté). À la fin de l'exercice, les effectifs globaux s'élevaient à 337 collaborateurs (fin 2018: 330 collaborateurs), ce qui équivalait à 319,7 collaborateurs à temps plein (2018: 312,4).

En septembre 2018, la Banque a externalisé la fonction de messagerie interbancaire nationale et internationale. Dans ce cadre, elle a signé un contrat spécifique avec une société leader du secteur en Suisse.

La Banque ne s'est pas dotée d'un comité d'audit étant donné que les réunions du Conseil d'administration, composé de cinq membres hautement qualifiés dans le domaine bancaire et financier, se suivent à un rythme régulier. Par conséquent, le Conseil proprement dit in corpore peut pleinement subvenir aux obligations qui incomberaient au comité d'audit.

### 2. PRINCIPES D'ÉTABLISSEMENT ET D'ÉVALUATION DU COMPTE ANNUEL

La tenue, l'établissement et l'évaluation des comptes sont conformes aux normes fixées par l'ordonnance sur les banques et les caisses d'épargne (OB, art. 25 et suivants), et concrétisées dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques» du 27 mars 2014 (entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2015), selon le «principe du bouclage individuel statutaire avec présentation fiable». Les opérations effectuées par la banque sont enregistrées en vertu du principe de tenue de la comptabilité selon la date valeur. Les opérations au comptant qui, lors de la clôture, n'avaient pas encore été réglées, sont intégrées dans les contrats à terme.

#### INDICATION DES PRINCIPES COMPTABLES

##### CRÉANCES SUR LES BANQUES ET SUR LA CLIENTÈLE ET HYPOTHÉCAIRES

Ces postes sont enregistrés à leur valeur nominale, après déduction des correctifs de valeur. Les intérêts correspondants sont calculés pro rata temporis selon le taux d'intérêt contractuel.

Les risques potentiels de perte liés aux créances sur la clientèle et aux créances hypothécaires font l'objet de correctifs de valeur selon un modèle interne de rating. Les correctifs de valeur sur les crédits compromis sont déterminés au cas par cas.

Les intérêts compromis sont traités conformément à la loi. Les intérêts échus qui n'ont pas été encaissés dans les 90 jours suivant la date de leur échéance sont réservés et enregistrés au débit des postes «Créances sur la clientèle» et «Créances hypothécaires».

##### IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les titres du portefeuille de la Banque qui ne sont pas destinés au négoce et les titres de participations qui ne sont pas destinés à être détenus à long terme (titres générant des intérêts ou des dividendes) sont évalués individuellement selon le principe de la valeur la plus basse entre la valeur d'achat et la valeur de marché.

Pour l'estimation des immeubles destinés à la vente, il convient de prendre la valeur la plus basse entre le coût supporté et la valeur de marché.

##### PARTICIPATIONS

L'évaluation a lieu au cas par cas pour chaque participation selon le coût d'achat, déduction faite des amortissements économiquement nécessaires.

## IMMOBILISATIONS MATÉRIELLES

Les immobilisations matérielles sont inscrites au bilan au prix d'achat, déduction faite des amortissements nécessaires du point de vue économique; ces amortissements sont appliqués selon la méthode linéaire et quantifiés en fonction de la durée estimée d'utilisation des objets.

	2019	2018
Immeubles de propriété	33.3 ans	33.3 ans
Restructuration de bureau	5 ans	5 ans
Installations	10 ans	10 ans
Mobilier	8 ans	8 ans
Équipement de bureau	5 ans	5 ans
Véhicules	5 ans	5 ans
Hardware	3 ans	3 ans
Software	3 ans	3 ans

## ENGAGEMENTS ENVERS LES BANQUES, RÉSULTANT DES DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE, DES OBLIGATIONS DE CAISSE

Les engagements envers les banques, résultant des dépôts de la clientèle et des obligations de caisse, sont évalués à leur valeur nominale.

## PRÊTS AUPRÈS DE CENTRALES DE LETTRES DE GAGE ET PRÊTS

Les prêts sont comptabilisés à la valeur nominale; chaque escompte ou prime est amorti sur la durée du prêt, conformément au système de l'«accrual method».

## PROVISIONS

Pour tous les risques reconnaissables le jour de la clôture du bilan, des provisions sont estimées de manière fiable sur la base du principe de prudence.

## VALEURS DE REMPLACEMENT D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments financiers dérivés sont négociés pour le compte de la clientèle et pour la gestion structurelle du bilan de la Banque (hedging). Les valeurs de remplacement positives et négatives des instruments financiers dérivés générés par la clientèle, ouvertes à la clôture des comptes, sont évaluées à leur juste valeur au prix du marché – ou, si celui-ci est inconnu, à l'aune de méthodes d'estimation et de modèles d'évaluation communément utilisés – et comptabilisées au bilan sous les postes «Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés» ou «Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés». Pour les instruments négociés pour le compte de la clientèle, la variation de la juste valeur est inscrite au «Résultat des opérations de négoce». Les opérations de hedging sont en revanche évaluées sur la base des instruments couverts auxquelles celles-ci se réfèrent. Le résultat de la détermination des valeurs de remplacement est comptabilisé dans le compte de compensation figurant sous les «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat. Lorsque les opérations de hedging font référence à des produits qui génèrent des intérêts, les variations de la juste valeur sont enregistrées dans le «Résultat d'opérations d'intérêts».

## COMPTES DE RÉGULARISATION

Les charges et intérêts courus, les commissions inhérentes à la gestion de fortune, les frais de personnel et les autres coûts/charges de l'exercice sont délimités selon la période concernée.

## IMPÔTS

La Banque enregistre une provision pour les impôts communaux, cantonaux et fédéraux, lesquels sont calculés en fonction du résultat de l'exercice conformément aux normes fiscales en vigueur.

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES

Les actifs et les passifs en valeurs étrangères sont convertis au taux de change en vigueur le jour de la clôture du bilan.

Les opérations en valeurs étrangères exécutées au cours de l'année sont converties au taux de change en vigueur le jour de l'année (cours moyen).

Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans le compte de résultat, sous la rubrique «Résultat des activités de négoce». Les contrats à terme (outright) et la partie à terme des swaps sont convertis en utilisant les cours résiduels en vigueur le jour de la clôture du bilan. Le résultat de l'évaluation est comptabilisé dans la rubrique «Résultat des opérations de négoce». Les taux de change de fin d'année utilisés pour les principales devises ont été les suivants: EUR 1,0850 (2018: 1,1273); USD 0,9670 (2018: 0,9834).

## CONVERSION DES MONNAIES ÉTRANGÈRES: SUCCURSALE DE MONACO

Les actifs, les passifs et les postes du compte de résultat sont convertis au cours en vigueur le jour de la clôture des comptes. Les différences de change générées par cette conversion figurent donc au compte de résultat, dans les rubriques correspondantes (intérêts, commissions, etc.).

## REPURCHASE AGREEMENTS (REPO)

Les titres que la Banque négocie dans le cadre d'opérations Repo ont pour principal objectif de soutenir les activités de financement. Ces opérations sont comptabilisées comme des dépôts avec mise en gage de titres. Les titres demeurent au bilan tandis que le financement figure au passif dans la rubrique «Engagements résultant d'opérations de financement de titres». Le résultat de ces opérations apparaît dans le «Résultat des opérations d'intérêts».

## SWAPS DE TAUX D'INTÉRÊT (IRS)

Les produits et les charges liés à ces contrats sont comptabilisés dans le compte de résultat, sous «Résultat des opérations d'intérêts». Les valeurs de remplacement positives et négatives des opérations en cours sont déterminées semestriellement. L'écart généré est placé dans un compte de compensation sous la rubrique «Autres actifs» ou «Autres passifs», sans effet sur le compte de résultat, car il s'agit d'opérations de couverture (hedging); les intérêts courus sont enregistrés dans les comptes transitoires.

## ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE DE LA BANQUE

N'ayant pas de propre institution de prévoyance professionnelle, la Banque en confie la gestion à une compagnie d'assurances privée externe (la Fondation collective LPP de Swiss Life). À cet effet, deux plans de prévoyance ont été souscrits: le premier pour tous les employés, et le deuxième pour les membres de la Direction. La couverture des risques est décrite dans l'annexe au compte annuel. Les fonds de pension sont calculés selon le système de la primauté des cotisations. Les engagements de la Banque sont donc limités au paiement des cotisations prévues par les plans de prévoyance, calculés par la compagnie externe et comptabilisés sous la rubrique «Charges de personnel», au poste «Prestations sociales». Il n'existe aucun engagement économique ni avantage économique au sens de la Swiss GAAP RPC 16.

## MODIFICATION DES PRINCIPES COMPTABLES DE PRÉSENTATION ET D'ÉVALUATION

En 2019, les principes comptables de présentation du compte annuel et d'évaluation n'ont pas été modifiés par rapport à 2018.

## ÉVÉNEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS APRES LA DATE DE CLÔTURE

Après la date de clôture des comptes, aucun événement significatif susceptible de figurer dans le compte annuel n'est survenu.

## GESTION DES RISQUES

Le Conseil d'administration a effectué une analyse des risques principaux auxquels la Banca Popolare di Sondrio (SUISSE) SA est exposée. Cette analyse est basée sur les données et les contrôles de gestion mis en place par la Banque en matière de gestion des risques selon la description ci-après, ainsi que sur une réflexion quant aux risques auxquels la Banque pourrait être exposée à l'avenir. Au cours de son analyse des risques, le Conseil d'administration a tenu compte du système de contrôle mis en place, qui a pour but la gestion et la réduction des risques.

### INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA GESTION DES RISQUES

La politique de la Banque reflète celle de la maison-mère, qui exerce ses fonctions d'orientation et de coordination au niveau du Groupe. La gestion des risques fait partie intégrante de la politique d'entreprise de la Banque.

Elle a pour but de préserver les fonds propres de la Banque, de favoriser la rentabilité et de valoriser l'entreprise.

La stratégie, les objectifs et les règlements internes de la Banque – qui s'ajoutent aux normes juridiques et déontologiques régissant l'activité bancaire en Suisse – constituent la base de sa politique dans ce domaine, que sous-tend sa volonté de n'assumer certains risques qu'en proportion stricte de sa structure organisationnelle, patrimoniale et financière. La Banque s'engage à diffuser, à tous les niveaux de l'organisation, une culture d'entreprise sensible au concept du risque.

Le Conseil d'administration a mis à jour, en février 2019, le «Cadre de tolérance au risque». Ce document détermine la propension au risque et la tolérance au risque de la banque en l'enrichissant également d'indicateurs quantitatifs de référence dans les différentes catégories.

L'identification des risques et leur intégration dans les systèmes de gestion, de contrôle et de reporting sont soumis à l'autorité de la Direction générale, qui en informe le Conseil d'administration.

Le président de la Direction générale s'appuie, pour la surveillance et l'application de la politique de risque financier, sur le Comité Risques, dont les fonctions sont décrites dans les règlements internes.

En application de la circulaire FINMA 2017/1 «Corporate Governance – Banques», la Banque s'est dotée d'un service chargé de la surveillance, de l'évaluation et de l'analyse des risques pris par la Banque et du contrôle de la mise en œuvre de la politique des risques, des limites de risque et du respect des dispositions internes.

### TYPES DE RISQUE CARACTÉRISTIQUES DE L'ACTIVITÉ DE LA BANQUE

Les risques se subdivisent en risques de crédit, de marché, d'exploitation, de liquidités, stratégiques et de réputation.

#### RISQUES DE CRÉDIT

Il s'agit du risque de subir des pertes en raison du non-respect par une contrepartie de ses obligations contractuelles. Le risque de crédit comprend le risque de contrepartie, de concentration et de pays.

En cas d'insolvabilité d'une contrepartie, une banque encourt généralement une perte équivalant au montant dû par le débiteur, après recouvrement résultant de la liquidation des éventuelles garanties fournies.

L'exposition de la Banque est liée essentiellement à l'activité de crédit réalisée avec la clientèle. La Banque octroie principalement des prêts hypothécaires, constitués surtout de prêts dans le secteur de la construction de logements, ainsi que de crédits lombards et de crédits commerciaux.

Les crédits à l'étranger sont effectués par la succursale de Monaco et ne représentent qu'une partie marginale des crédits octroyés. Dans le cadre des crédits garantis, des marges d'anticipation prudentes sont fixées. Pour les crédits lombards, celles-ci sont établies en fonction de la typologie et de la valeur du marché des actifs mis en gage, tandis que pour les crédits hypothécaires, la marge est fixée en fonction de la valeur vénale de l'immeuble, fixée au moyen d'une expertise appropriée (interne ou externe) ou de la valeur de rendement ainsi que du type d'immeuble. Les expertises sont régulièrement révisées, à une cadence de deux à dix ans selon la typologie de l'immeuble ou du fond et de la marge d'anticipation.

L'évaluation du risque de crédit est effectuée selon une méthode qui prévoit une classification de la clientèle en 10 catégories de risque (risque de défaillance ou probabilité d'insolvabilité où la note 1 représente le risque le plus bas et la note 8 le risque le plus élevé) ainsi que l'établissement du taux de recouvrement (recovery rate) des garanties constituées. La catégorie de risque est attribuée par un organisme interne indépendant des services responsables de l'acquisition et de la vente; elle se fonde sur des paramètres qui sont fixés par la réglementation interne de la Banque et différencient la clientèle privée, pour laquelle les critères sont simplifiés, de la clientèle institutionnelle, qui est soumise à des évaluations quantitatives (analyse de bilan), qualitatives et de la marche des affaires.

L'évaluation du risque est mise à jour au moyen de contrôles réguliers, dans le cadre de la révision des dossiers ou du contrôle du service régulier de la dette, ce qui peut donner lieu à des variations de notation ou de taux de recouvrement.

Concernant le risque de crédit, la Direction générale est autorisée à réviser, périodiquement ou si nécessaire, les paramètres s'appliquant au calcul des corrections de valeur correspondantes.

Les corrections de valeur économiquement nécessaires pour faire face au risque de crédit sont calculées sur une base forfaitaire par classe de notation, à l'aide d'une procédure informatique conçue à cet effet, qui additionne toutes les positions de risque pondérées selon les taux de défaillance et les taux de recouvrement correspondants. Néanmoins, tant pour les créances en souffrance que pour les créances compromises, des provisions individuelles sont constituées. Elles tiennent compte de la valeur de réalisation estimée des garanties.

La Banque opère avec les plus grandes contreparties, sélectionnées sur la base de critères qualitatifs bien précis.

Pour atténuer le risque de concentration de crédit relatif aux investissements financiers, elle procède à une répartition équitable des risques par une diversification appropriée des investissements.

Le risque de crédit relatif au pays couvre l'ensemble des risques liés à la réalisation d'investissements dans un pays étranger. Il est essentiellement basé sur le domicile de risque.

## RISQUES DU MARCHÉ (COURS, TAUX, CHANGE)

Par risques du marché, on entend le risque de pertes résultant de fluctuations de la valeur d'une position à la suite d'une modification des facteurs qui en déterminent le prix, tels que le cours des actions ou des matières premières, du change et des taux d'intérêt.

Le risque de cours, défini comme la variation imprévisible du prix des valeurs mobilières, est assumé par la Banque de manière prudentielle et dans une optique d'investissement à long terme plutôt que de négociation au sens strict.

Le risque de taux résulte principalement d'une non-concordance temporelle entre les opérations de collecte et d'emploi des fonds. Pour couvrir des expositions importantes à moyen et long terme, on procède si nécessaire à des opérations de swaps de taux d'intérêt (IRS) (macro hedge) avec la maison-mère uniquement. Ces opérations de couverture (hedging) sont mises en place afin de compenser les risques de mouvement de taux sur le refinancement des contrats de crédit avec la clientèle effectué à taux fixe et ayant une échéance à moyen et à long terme.

La Banque reçoit de la maison-mère une synthèse des tests d'efficacité des swaps de taux d'intérêt en cours. Les critères d'efficacité utilisés sont ceux que préconise la norme internationale IFRS 9. Il est déterminé si le rapport de couverture s'inspire des normes en termes d'efficacité, conformément aux dispositions en matière de comptabilité de couverture figurant dans la circulaire FINMA 2015/1 «Comptabilité banques». En particulier, dès le début de la relation de couverture, tant les stratégies de gestion des risques fondamentales et à long terme que les objectifs de gestion qui en découlent et qui doivent être respectés dans l'établissement de la relation de couverture sont documentés.

L'exposition au risque de change de la Banque est limitée dans la mesure où les opérations dans ce domaine sont presque exclusivement effectuées en fonction des besoins et pour le compte de la clientèle.

Afin de minimiser les risques résiduels, des plafonds prudents d'exposition maximale ont été fixés. Les positions non couvertes individuellement sont donc gérées quotidiennement par la trésorerie.

## RISQUE OPÉRATIONNEL

Il est défini comme le risque de pertes directes et indirectes résultant d'erreurs ou de l'inadéquation des processus internes, pouvant être imputées soit aux ressources humaines, soit aux systèmes technologiques, soit à des événements extérieurs.

L'exposition au risque est limitée grâce à l'introduction d'un système de contrôle de gestion et à la création d'une équipe de responsables chargée de vérifier l'application des législations et procédures applicables.

Afin de garantir la sécurité informatique, la Banque a constitué un réseau de contrôle en profitant de l'expérience de sociétés externes spécialisées.

## RISQUES DE LIQUIDITÉ ET DE REFINANCEMENT

Le risque de liquidité fait référence à la capacité d'approvisionnement sur le marché et au risque de ne pouvoir tenir ses engagements de paiement et de ne pas être en mesure de vendre un titre ou de le vendre à un prix proche de celui du marché.

Le refinancement de la Banque provient de fonds propres, des avoirs déposés à la Banque par les clients, de la maison-mère et de dépôts d'autres intermédiaires financiers.

Afin de minimiser les coûts de refinancement, la Banque effectue des opérations Repo avec d'autres institutions bancaires.

Les informations relatives aux capitaux propres et aux liquidités selon la circulaire FINMA 2016/1 «Publication – banque» sont publiées séparément sur le site de la Banque.

## RISQUES LÉGAUX

Ils sont définis comme les risques de pertes liées à d'éventuelles procédures légales.

Dans le but d'éviter les risques, la Banque réglemente ses propres activités, en particulier celles qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'extérieur, dans le respect des normes légales et déontologiques en vigueur dans le milieu bancaire et en garantissant la compréhension et la transparence des dispositions opérationnelles et contractuelles pour sa clientèle.

La fonction de service juridique est assurée par un service de la Banque qui peut prendre conseil auprès de bureaux externes spécialisés dans des cadres ou des zones géographiques déterminés.

## RISQUES DE RÉPUTATION ET DE CONFORMITÉ

La Banque limite son exposition en investissant d'une part dans la formation et la sensibilisation du personnel en contact direct avec la clientèle (devoir de diligence, de confidentialité et de prévention en matière de blanchiment d'argent), et d'autre part en procédant à une sélection rigoureuse des marchés de référence.

En ce qui concerne l'activité de conformité, destinée à assurer le respect de la réglementation en vigueur, la Banque dispose d'un système de contrôle fondé sur des procédures internes de vérification. Cette fonction est confiée à un service interne de la Banque, distinct des unités opérationnelles.

## POLITIQUE DE LA BANQUE EN MATIÈRE D'UTILISATION D'INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés sont en partie détenus pour le compte des clients et couverts par des opérations similaires avec des contreparties bancaires. Pour la gestion structurelle du bilan, la Banque a réalisé des opérations de couverture du risque de taux d'intérêt en utilisant des swaps de taux d'intérêt et des opérations à terme sur devises pour la couverture du risque de change.

## INFORMATIONS SUR LA CORPORATE GOVERNANCE

Conformément à l'annexe 5 de la circulaire FINMA 2016/1, les informations relatives à la corporate governance sont disponibles sur le site Internet de la Banque.



Le Corbusier et sa femme Yvonne  
dans leur voiture française « Voisin »,  
années 20.

**Portrait de Yvonne.**

huile sur toile, non datée.

\* La citation en français est tirée de :  
Le Corbusier, Le Poème de l'angle droit.  
Lithographies Originales,  
Mondadori-Electa, Milan, 2012,  
p. 169.



*C'est elle qui a raison règne / Elle détient la hauteur / ne le sait pas /  
Qui l'a faite ainsi d'où vient-elle ? /  
Elle est la droiture enfant au / cœur limpide présente sur terre / près de moi.  
Actes humbles et / quotidiens sont garants / de sa grandeur.\**

Le Corbusier



## 1. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT DE TITRES (ACTIVES ET PASSIVES)

Non applicable.

## 2. PRÉSENTATION DES COUVERTURES DES CRÉANCES ET DES OPÉRATIONS HORS BILAN AINSI QUE DES CRÉANCES COMPROMISES

en CHF

	Nature des couvertures			Total
	Garanties hypothécaires	Autres garanties	En blanc	
<b>Prêts</b>				
Créances sur la clientèle	195 990 677	280 243 999	48 224 473	524 459 149
Créances hypothécaires				
Immeubles d'habitation	3 743 346 905	-	-	3 743 346 905
Immeubles de bureau et commerciaux	245 835 186	-	-	245 835 186
Immeubles artisanaux et industriels	19 284 304	-	-	19 284 304
Autres	-	-	-	-
<b>Total des prêts (avant compensation avec les corrections de valeur - voir tableau 16) au 31.12.2019</b>	<b>4 204 457 071</b>	<b>280 243 999</b>	<b>48 224 473</b>	<b>4 532 925 543</b>
Total au 31.12.2018	3 968 423 482	220 565 036	49 428 578	4 238 417 095
<b>Total des prêts (après compensation avec les corrections de valeur) au 31.12.2019</b>				
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>4 185 466 379</b>	<b>279 714 501</b>	<b>32 676 079</b>	<b>4 497 856 958</b>
Total au 31.12.2018	3 950 130 327	220 148 582	30 446 099	4 200 725 007
<b>Hors bilan</b>				
Engagements conditionnels	3 559 146	197 489 099	27 938 145	228 986 390
Engagements irrévocables	14 424 033	3 714 709	13 686 000	31 824 742
Engagements de libérer et d'effectuer des versements supplémentaires	-	-	-	-
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>17 983 179</b>	<b>201 203 808</b>	<b>41 624 145</b>	<b>260 811 132</b>
Total au 31.12.2018	7 987 277	190 454 665	45 731 432	244 173 374
<b>Créances compromises</b>				
	Montant brut	Valeur estimée de réalisation des sûretés	Montant net	Corrections de valeur individuelles
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>36 200 015</b>	<b>14 595 870</b>	<b>21 604 145</b>	<b>21 604 145</b>
Total au 31.12.2018	39 823 533	15 322 740	24 500 793	24 500 793

## 3. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DES AUTRES INSTRUMENTS FINANCIERS ÉVALUÉS À LA JUSTE VALEUR (ACTIFS ET PASSIFS)

Non applicable.

## 4. PRÉSENTATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ACTIFS ET PASSIFS)

en CHF	Instruments de négoce			Instruments de couverture		
	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels	Valeurs de remplacement positives	Valeurs de remplacement négatives	Volumes contractuels
<b>Instruments de taux</b>						
Contrats à terme, FRAS	-	-	-	-	-	-
Swaps - IRS	-	-	-	-	11 806 234	298 000 000
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Devises/Métaux précieux</b>						
Contrats à terme	1 112 027	48 563 458	2 329 646 072	-	-	-
Swaps combinés d'intérêts et de devises	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	8 136	-	-	-
Options (OTC)	69 025	69 025	33 868 090	-	-	-
Options (exchange traded)	690	690	394 495	-	-	-
<b>Titres de participation/indices</b>						
Contrats à terme	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	263	263	289 209	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange traded)	235 578	235 578	31 944 203	-	-	-
<b>Dérivés de crédit</b>						
Credit default swaps	-	-	-	-	-	-
Total return swaps	-	-	-	-	-	-
First to default swaps	-	-	-	-	-	-
Autres dérivés de crédit	-	-	-	-	-	-
<b>Divers</b>						
Contrats à terme	-	-	2 040 291	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-
Futures	-	-	-	-	-	-
Options (OTC)	-	-	-	-	-	-
Options (exchange-traded)	-	-	-	-	-	-
<b>Total avant impact des contrats de netting</b>						
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>1 417 584</b>	<b>48 869 015</b>	<b>2 398 190 495</b>	-	<b>11 806 234</b>	<b>298 000 000</b>
Total au 31.12.2018	6 323 849	35 909 480	2 241 274 031	-	18 536 515	465 200 000

## 4. (SUITE)

en CHF

**Total après prise en compte des contrats de netting**

	Valeurs de remplacement positives cumulées	Valeurs de remplacement négatives cumulées
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>1 417 584</b>	<b>60 675 249</b>
Total au 31.12.2018	6 323 849	54 445 995

La Banque n'a pas conclu de contrats de netting.

**Répartition selon les contreparties**

	Instances centrales de clearing	Banques et négociants en valeur mobilières	Autres clients
<b>Valeurs de remplacement positives (après prise en compte des contrats de netting) au 31.12.2019</b>	-	901 675	515 909

En ce qui concerne les contrats IRS de couverture, les critères internes d'efficacité, tels que décrits dans la section «Gestion des risques» correspondent aux critères définis par la maison-mère.

Les éventuelles parts inefficaces relatives à des transactions de couverture sont comptabilisées dans le «Résultat des activités de négoce». Concernant les valeurs de remplacement sur les «Contrats à terme» sur devises, celles-ci découlent principalement d'opérations de swap sur devises effectuées sans risque de change pour la Banque.

Dans les «Contrats à terme» du poste «Autres» figurent les opérations au comptant conclues avant le 31 décembre 2019, qui n'avaient pas été réglées, conformément au principe de la comptabilité selon la date de valeur.

## 5. RÉPARTITION DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

en CHF	Valeur comptable		Juste valeur	
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Titres de créance	41 762 081	38 495 803	42 128 173	39 135 129
dont:				
destinés à être conservés jusqu'à l'échéance	41 762 081	38 495 803	42 128 173	39 135 129
non destinés à être conservés jusqu'à l'échéance (disponibles à la vente)	-	-	-	-
Titres de participation	852 129	1 748 587	873 096	1 748 587
dont:				
participations qualifiées	-	-	-	-
Obligations de caisse (valeur d'acquisition)	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000
Métaux précieux	-	-	-	-
Immeubles	8 942 000	10 362 000	13 766 000	12 624 000
<b>Total des immobilisations financières</b>	<b>53 556 210</b>	<b>52 606 390</b>	<b>58 767 269</b>	<b>55 507 716</b>
dont:				
titres admis en pension selon les prescriptions en matière de liquidités	14 839 883	13 153 053	-	-

Répartition des contreparties selon la notation au 31.12.2019	De AAA à AA-	De A+ à A-	De BBB+ à BBB-	De BB + à B-	Inférieur à B-	Sans notation
Titres de créance						
Valeurs comptables	41 762 081	-	-	-	-	-
Titres de participation						
Valeurs comptables	-	-	-	56 090	-	796 039

## 6. PRÉSENTATION DES PARTICIPATIONS

en CHF

	Valeur d'acqui- sition	Corrections de valeur cumulées et adap- tations de valeur (mise en équiva- lence)	Valeur comptable à la fin de l'année précédente	Change- ments d'affec- tations	Invés- tisse- ment	Désinves- tisse- ment	Corrections de valeur	Adaptations de valeur en cas de mise en équivalence / reprises d'amortis- sements	Valeur comptable	Valeur de marché
<b>Autres participations</b>										
avec valeur boursière	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
sans valeur boursière	1 190 728	-	1 190 728	-	-	-	-	-	1 190 728	N/A
<b>Total</b>	<b>1 190 728</b>	<b>-</b>	<b>1 190 728</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 190 728</b>	<b>N/A</b>

## 7. INDICATION DES ENTREPRISES DANS LESQUELLES LA BANQUE DÉTIENT UNE PARTICIPATION PERMANENTE SIGNIFICATIVE, DIRECTE OU INDIRECTE

Raison sociale et siège	Activité	Capital social	Part au capital	Part aux voix	Détention directe	Détention indirecte
Sofipo SA en liquidation - Lugano	Service fiduciaire	2 000 000	30%	30%	600 000	-
Pfandbriefbank - Zurigo	Établissement de crédit	900 000 000	0.06%	0.06%	517 000	-

En ce qui concerne la participation Sofipo, le capital social a été libéré à 100%.

Conformément aux dispositions de l'art. 34 OB, il n'y a aucune obligation d'établir des comptes consolidés au 31 décembre 2019.

Les coûts de l'acquisition de la participation «Pfandbriefbank – Zurich» s'élèvent à CHF 590 728.

## 8. PRÉSENTATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

en CHF

Année de référence

	Valeur d'acqui- sition	Amortis- sements cumulés	Valeur comptable au 31.12.2018	Change- ments d'affectation	Investis- sements	Désinvestis- sements	Amortis- sements	Reprises	Valeur comptable au 31.12.2019
<b>Immobilisations corporelles</b>									
Immeuble à l'usage de la Banque	22 401 323	(10 129 520)	12 271 803	-	4 200	-	(617 899)	-	11 658 104
Software acquis séparément ou développés en interne	46 271 282	(44 927 244)	1 344 038	-	2 003 523	-	(1 558 542)	-	1 789 019
Autres immobilisations corporelles	81 984 469	(78 451 324)	3 533 145	-	2 169 048	-	(1 235 358)	-	4 466 835
<b>Total</b>	<b>150 657 074</b>	<b>(133 508 088)</b>	<b>17 148 986</b>	<b>-</b>	<b>4 176 771</b>	<b>-</b>	<b>(3 411 799)</b>	<b>-</b>	<b>17 913 958</b>

### Indication du montant global des engagements de leasing opérationnel non portés au bilan

114 460

dont:

à échéance dans 12 mois	9 155
à échéance depuis 12 mois et jusqu'à 5 ans	105 305

## 9. PRÉSENTATION DES VALEURS IMMATÉRIELLES

Non applicable.

## 10. RÉPARTITION DES AUTRES ACTIFS ET DES AUTRES PASSIFS

in CHF

	Autres actifs		
	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Compte de compensation	11 806 234	18 536 515	(6 730 281)
Administration fédérale des contributions	1 646 845	1 500 840	146 005
Autres	3 719 094	3 196 600	522 494
<b>Total</b>	<b>17 172 173</b>	<b>23 233 955</b>	<b>(6 061 782)</b>

	Autres passifs		
	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Administration fédérale des contributions	1 139 320	661 366	477 954
Fournisseurs	2 071 232	2 684 835	(613 603)
Autres	1 228 040	2 614 572	(1 386 532)
<b>Total</b>	<b>4 438 592</b>	<b>5 960 773</b>	<b>(1 522 181)</b>

## 11. INDICATION DES ACTIFS MIS EN GAGE OU CÉDÉS EN GARANTIE DE PROPRES ENGAGEMENTS AINSI QUE DES ACTIFS QUI FONT L'OBJET D'UNE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ AU 31.12.2019

en CHF

Actifs mis en gage/cédés	Valeurs comptables	Engagements effectifs
Créances hypothécaires en garantie de prêts auprès de centrales de lettres de gage	1 206 197 534	469 100 000
Titres en garantie à la BNS	4 881 490	4 881 490
Titres en garantie à la SIX SIS	5 240 446	5 240 446
Opérations REPO réalisées sur des titres	-	-
Titres de créance (immobilisations financières) mis en garantie pour des opérations REPO	4 717 947	Aucun engagement
<b>Actifs sous réserve de propriété</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

## 12. INDICATIONS DES ENGAGEMENTS ENVERS LES PROPRES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE, AINSI QUE DU NOMBRE ET DU TYPE DES INSTRUMENTS DE CAPITAUX PROPRES DE LA BANQUE DÉTENUS PAR CES INSTITUTIONS

Non applicable.

### 13. ENGAGEMENTS ENVERS LES INSTITUTIONS DE PRÉVOYANCE PROFESSIONNELLE

En matière de prévoyance, la Banque a assuré tous ses collaborateurs auprès de la Fondation collective LPP de Swiss Life à l'aide de deux plans de prévoyance, tous deux régis selon le système de la primauté des cotisations:

- sont assurés sous le premier plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés avec un salaire annuel AVS pour un maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).
- sont assurés sous le second plan tous les salariés, y compris les membres de la Direction, pour la partie du salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente de vieillesse AVS maximale (catégorie base). Les membres de la Direction ayant une ancienneté de service de trois ans et âgés de 40 ans ou plus sont assurés pour la partie de salaire annuel AVS supérieure au maximum de 500% de la rente AVS maximale (catégorie Direction).

Pour ces deux plans, le montant de la rente de vieillesse dépend du capital vieillesse disponible à l'âge de la retraite et du taux de conversion du capital en rente, selon le tarif pour les assurances collectives.

Il est également prévu un capital en cas de décès, ainsi qu'une rente en cas d'invalidité, de veuvage, pour les orphelins et les enfants des retraités. L'employé verse une cotisation correspondant à environ un tiers tandis que la Banque finance les deux tiers restants nécessaires au financement de ce plan.

Toutes les obligations en matière de prévoyance de l'institution de prévoyance sont entièrement et constamment couvertes par la compagnie d'assurances. Pour la Banque, il ne subsiste aucun engagement ni bénéfice économique.

#### a) Réserve de contributions de l'employeur

	Valeur nominale à la fin de l'exercice 2019	Renonciation d'utilisation à la fin de l'exercice 2019	Montant net à la fin de l'exercice 2019	Montant net à la fin de l'exercice 2018	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2019	Influence de la RCE sur les charges de personnel à la fin de l'exercice 2018
Fonds patronaux/ institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-
Institutions de prévoyance	-	-	-	-	-	-

#### b) Présentation de l'avantage/engagement économique et des charges de prévoyance

	Excédent/ insuffisance de couverture à la fin de l'exercice 2019	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2019	Part économique de la banque/ du groupe financier à la fin de l'exercice 2018	Modification de la part économique par rapport à l'année précédente (avantage/ engagement économique)	Cotisations payées pour l'année de référence	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2019	Charges de prévoyance dans les charges de personnel à la fin de l'exercice 2018
Plans de prévoyance sans excédent ni insuffisance	-	-	-	-	-	5 706 714	5 436 117

## 14. PRÉSENTATION DES PRODUITS STRUCTURÉS ÉMIS

Non applicable.

## 15. PRÉSENTATION DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES ET DES EMPRUNTS À CONVERSION OBLIGATOIRE EN COURS

en milliers de CHF

Échéances	Prêts auprès de centrales de lettres de gage										Emprunts obligataires		Total général	
	Taux										31.12.19	31.12.18	31.12.19	31.12.18
Année	0.050	0.175	0.300	0.425	0.550	0.675	0.800	1.050	1.425					
2019	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	10 000
2020	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000
2021	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000
2022	18 100	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	18 100	17 400
2023	5 000	25 000	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	40 000	30 000
2024	3 000	15 000	-	-	-	-	20 000	-	5 000	-	-	-	43 000	40 000
2025	-	13 500	5 000	10 000	20 000	22 200	-	-	-	-	-	-	70 700	65 700
2026	-	-	32 900	-	-	-	-	-	-	-	-	-	32 900	25 000
2027	-	5 600	5 000	4 000	-	-	-	-	-	-	-	-	14 600	14 600
2028	-	13 600	-	6 500	39 700	6 900	-	-	-	-	-	-	66 700	66 700
2029	-	-	-	-	20 000	-	-	-	-	-	-	-	20 000	20 000
2030	-	-	5 000	20 000	-	-	-	-	-	-	-	-	25 000	20 000
2031	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
2032	-	15 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 000	15 000
2033	-	-	-	-	-	10 000	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
2034	-	-	10 000	-	-	10 000	5 000	-	-	-	-	-	25 000	5 000
2035	-	-	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	5 000	5 000
2038	-	-	10 000	-	-	-	1 000	-	-	-	-	-	11 000	11 000
2039	-	-	-	5 000	-	5 000	-	-	-	-	-	-	10 000	10 000
2044	-	-	-	-	2 100	-	-	-	-	-	-	-	2 100	-
2046	-	-	-	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	-
2049	5 000	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	5 000	-
<b>Total</b>	71 100	87 700	67 900	50 500	81 800	69 100	26 000	10 000	5 000	-	-	-	469 100	415 400

**15. (SUITE)**

en milliers de CHF

**Obligations de caisse en circulation au 31.12.2019**

Taux	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	Total
-0.250%	5 000	-	-	-	-	-	-	-	5 000
0.000%	5 000	1 000	-	-	-	-	-	-	6 000
0.050%	120	200	-	-	-	-	-	-	320
0.100%	150	30	-	180	-	-	-	-	360
0.150%	-	-	-	-	-	30	-	-	30
0.200%	360	-	-	10	50	-	50	-	470
0.250%	-	100	-	-	-	-	-	-	100
0.300%	-	-	180	-	-	-	50	40	270
0.500%	20	6 642	-	-	-	-	-	-	6 662
1.000%	1 472	85	-	-	-	-	-	-	1 557
1.100%	-	150	-	-	-	-	-	-	150
1.125%	115	45	-	-	-	-	-	-	160
1.250%	-	220	190	-	-	-	-	-	410
1.375%	-	-	230	90	91	10	-	-	421
1.500%	136	-	-	-	-	-	-	-	136
1.625%	125	30	-	-	-	-	-	-	155
1.750%	50	-	-	-	-	-	-	-	50
2.125%	-	4	-	-	-	-	-	-	4
2.250%	10	-	-	-	-	-	-	-	10
2.375%	-	55	-	-	-	-	-	-	55
2.500%	10	250	-	-	-	-	-	-	260
<b>Total</b>	<b>12 568</b>	<b>8 811</b>	<b>600</b>	<b>280</b>	<b>141</b>	<b>40</b>	<b>100</b>	<b>40</b>	<b>22 580</b>

## 16. PRÉSENTATION DES CORRECTIONS DE VALEUR, DES PROVISIONS ET DES RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX AINSI QUE DE LEURS VARIATIONS DURANT L'EXERCICE DE RÉFÉRENCE

en CHF	Etat au 31.12.2018	Utilisations conformes au but	Modifica- tion de l'affectation	Différences de change	Intérêts en souffrance, recouvre- ments	Nouvelle constitution à charge du compte de résultat	Dissolution au profit du compte de résultat	Etat au 31.12.2019
Provisions pour impôts latents	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour engagements de prévoyance	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions pour opérations hors bilan	326 318	-	-	-	-	-	(108 935)	217 383
Provisions pour autres risques d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-
Provisions de restructurations	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres provisions	3 440 459	-	-	(8 459)	-	3 377 000	(164 000)	6 645 000
<b>Total des provisions</b>	<b>3 766 777</b>	-	-	<b>(8 459)</b>	-	<b>3 377 000</b>	<b>(272 935)</b>	<b>6 862 383</b>
<b>Réserves pour risques bancaires généraux</b>	<b>15 000 000</b>	-	-	-	-	-	-	<b>- 15 000 000</b>
<b>Corrections de valeur pour risques de défaillance et risques-pays (déduction des créances du bilan)</b>	<b>37 692 089</b>	<b>(4 529 905)</b>	<b>(548 703)</b>	<b>(31 545)</b>	<b>(4 261 504)</b>	<b>7 036 727</b>	<b>(288 574)</b>	<b>35 068 585</b>
dont:								
Corrections de valeur pour les risques de défaillance des créances compromises	24 500 793	(4 521 054)	(548 703)	(13 970)	(2 338 521)	4 814 174	(288 574)	21 604 145
Corrections de valeur pour les risques latents	-	-	-	-	-	-	-	-

Les «Réserves pour risques bancaires généraux» ne sont pas imposées.

La position «Autres provisions» est essentiellement composée de provisions pour litiges légales et fiscales.

## 17. PRÉSENTATION DU CAPITAL SOCIAL

en CHF

	Année de référence			Année précédente		
	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende	Valeur nominale totale	Nombre de titres	Capital donnant droit au dividende
Capital social	180 000 000	1 800 000	180 000 000	180 000 000	1 800 000	180 000 000

### Le capital social est entièrement libéré.

La Banca Popolare di Sondrio Scpa, Sondrio (Italie) détient 100% du capital-actions et des droits de vote.

La Banca Popolare di Sondrio, Sondrio (Italie), est une société coopérative par actions et, à ce titre, est soumise à une réglementation spécifique en ce qui concerne son actionariat. Selon les dispositions légales, aucun actionnaire ne peut détenir plus de l'1% du capital social; pour l'inscription au registre des membres, la clause de consentement est indispensable. Chaque membre a droit à une voix à l'assemblée, indépendamment de la participation qu'il détient. Ses titres sont cotés au Marché télématique des actions (MTA) de la Bourse de Milan.

## 18. NOMBRE ET VALEUR DE DROITS DE PARTICIPATION OU DES OPTIONS SUR DE TELS DROITS ACCORDÉS À TOUS LES MEMBRES DES ORGANES DE DIRECTION ET D'ADMINISTRATION AINSI QU'ÀUX COLLABORATEURS, ET INDICATIONS CONCERNANT D'ÉVENTUELS PLANS DE PARTICIPATION DES COLLABORATEURS

	Nombre		Valeur en CHF		Nombre		Valeur en CHF	
	des droits de participation		des droits de participation		d'options		des options	
	dans Banca Popolare di Sondrio Scpa, Italie		dans Banca Popolare di Sondrio Scpa, Italie					
	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018	31.12.2019	31.12.2018
Membres du Conseil d'administration	-	-	-	-	-	-	-	-
Membres de la Direction générale	24 431	19 953	56 090	58 932	-	-	-	-
Collaborateurs	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Total</b>	<b>24 431</b>	<b>19 953</b>	<b>56 090</b>	<b>58 932</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### Indications relatives au plan de participation

Dès lors qu'elle dépasse le seuil défini comme adéquat par le Conseil d'administration en termes tant de montant que d'impact sur la composante fixe de la rémunération – la part variable est soumise, en tenant compte des limites appliquées à la rémunération variable, aux dispositions relatives au report et au paiement sous forme d'instruments financiers considérés comme appropriés pour garantir le respect des objectifs de l'entreprise à long terme. Il s'agit donc:

- d'une «upfront award» s'élevant à 60% du total, qui est attribuée avant la fin du mois de juin de l'année suivante;
- de trois parts annuelles d'un montant égal, représentant 40% du total, qui sont différées sur une période de trois ans à compter de l'année consécutive à l'octroi de l'upward award;
- du paiement, sous la forme d'actions Banca Popolare di Sondrio, de 50% de l'upfront et de 50% de la part différée. Ces actions seront soumises à un délai de détention de deux ans dans le cas du paiement upfront et d'un an dans le cas du paiement différé.

## 19. INDICATION DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS ENVERS LES PARTIES LIÉES

en CHF	Créances			Engagements		
	31.12.2019	31.12.2018	Variation	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Titulaires de participations qualifiées	<b>55 844 363</b>	40 274 728	15 569 635	<b>1 345 477 360</b>	1 145 844 862	199 632 498
Affaires d'organes	<b>9 770 000</b>	9 770 000	-	<b>5 216 840</b>	4 372 721	844 119

Les crédits aux organes de la société sont de type hypothécaire et sont accordés en respectant les valeurs de nantissement usuelles. Les crédits et les engagements liés à des organes de la banque sont octroyés aux mêmes conditions que celles qui sont appliquées au personnel. Concernant les titulaires de participations qualifiées, les transactions sont réalisées aux conditions et termes du marché. Pour les opérations hors-bilan, il convient de se reporter au tableau 4, dans lequel les opérations de couverture présentées sont entièrement conclues avec la maison-mère, ainsi qu'au tableau 30 qui indique la répartition des opérations fiduciaires.

## 20. INDICATION DES PARTICIPANTS SIGNIFICATIFS

Depuis la création de la Banque, toutes les actions sont détenues par la maison-mère.

## 21. INDICATIONS RELATIVES AUX PROPRES PARTS DU CAPITAL ET À LA COMPOSITION DU CAPITAL PROPRE

Les capitaux propres sont détenus à 100% par la maison-mère comme durant l'exercice 2018.

## 22. INDICATIONS SELON L'ORDONNANCE CONTRE LES RÉMUNÉRATIONS ABUSIVES DANS LES SOCIÉTÉS ANONYMES COTÉES EN BOURSE ET L'ART. 663C, AL. 3, CO APPLICABLES AUX BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.

## 23. PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE DES ÉCHÉANCES DES INSTRUMENTS FINANCIERS

en CHF

Échéance du capital

	À vue	Dénonçable	D'ici 3 mois	Entre 3 et 12 mois	Entre 12 mois et 5 ans	Après 5 ans	Immo- bilisé	Total
<b>Actif circulant</b>								
Liquidités	730 903 289	-	-	-	-	-	-	730 903 289
Créances								
sur les banques	122 879 325	-	32 600 000	-	-	-	-	155 479 325
Créances								
sur la clientèle	4 779 263	273 467 667	90 093 231	109 289 314	26 516 036	2 510 886	-	506 656 397
Créances hypothécaires	6 820 561	246 841 662	375 755 775	827 742 833	1 706 092 519	827 947 211	-	3 991 200 561
Valeurs de remplace- ment positives d'instruments financiers dérivés	1 417 584	-	-	-	-	-	-	1 417 584
Immobilisations financières	852 128	-	4 236 987	7 533 327	31 991 768	-	8 942 000	53 556 210
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>867 652 150</b>	<b>520 309 329</b>	<b>502 685 993</b>	<b>944 565 474</b>	<b>1 764 600 323</b>	<b>830 458 097</b>	<b>8 942 000</b>	<b>5 439 213 366</b>
Total au 31.12.2018	813 180 687	442 195 829	423 771 368	809 274 198	1 813 159 960	752 671 980	10 362 000	5 064 616 023
<b>Fonds étrangers</b>								
Engagements								
envers les banques	45 729 594	-	231 105 000	174 685 000	976 500 000	-	-	1 428 019 594
Engagements résultant d'opérations de financement de titres	1 831 144 864	988 328 748	93 155 044	163 858 498	-	-	-	3 076 487 154
Valeurs de remplace- ment négatives d'instruments financiers dérivés	60 675 249	-	-	-	-	-	-	60 675 249
Obligations de caisse	-	-	360 000	12 208 000	9 832 000	180 000	-	22 580 000
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	-	-	-	20 000 000	121 100 000	328 000 000	-	469 100 000
<b>Total au 31.12.2019</b>	<b>1 937 549 707</b>	<b>988 328 748</b>	<b>324 620 044</b>	<b>370 751 498</b>	<b>1 107 432 000</b>	<b>328 180 000</b>	<b>-</b>	<b>5 056 861 997</b>
Total au 31.12.2018	1 879 230 574	955 504 790	409 198 614	936 694 504	209 547 000	318 256 000	-	4 708 431 482

## 24. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE

en milliers de CHF	31.12.2019		31.12.2018	
	Suisse	Étranger	Suisse	Étranger
<b>Actifs</b>				
Liquidités	730 330	573	684 309	625
Créances sur les banques	56 220	99 259	57 866	62 162
Créances sur la clientèle	256 636	250 020	292 337	155 961
Créances hypothécaires	3 921 289	69 912	3 682 801	69 627
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	1 294	124	2 957	3 367
Immobilisations financières	10 942	42 614	13 878	38 728
Comptes de régularisation	7 629	295	6 735	292
Participations	1 191	-	1 191	-
Immobilisations corporelles	17 823	91	17 060	88
Autres actifs	16 955	217	23 146	87
<b>Total des actifs</b>	<b>5 020 309</b>	<b>463 105</b>	<b>4 782 280</b>	<b>330 937</b>
<b>Passifs</b>				
Engagements envers les banques	78 520	1 349 500	80 065	1 135 296
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 981 841	1 094 646	1 887 825	1 113 348
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	43 519	17 156	50 798	3 648
Obligations de caisse	22 580	-	22 052	-
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	469 100	-	415 400	-
Comptes de régularisation	16 736	5 311	15 452	3 165
Autres passifs	4 322	116	5 846	115
Provisions	6 537	325	3 541	225
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	15 000	-
Capital social	180 000	-	180 000	-
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	181 441	-	166 289	-
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	16 764	-	15 152	-
<b>Total des passifs</b>	<b>3 016 360</b>	<b>2 467 054</b>	<b>2 857 420</b>	<b>2 255 797</b>

## 25. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS PAR PAYS OU PAR GROUPES DE PAYS

en milliers de CHF	31.12.2019		31.12.2018	
	Total	Part en %	Total	Part en %
Suisse	5 020 308	92%	4 782 280	93%
Italie	104 751	2%	83 093	2%
Pays OCDE	132 312	2%	108 710	2%
Autres pays	226 042	4%	139 134	3%
<b>Total</b>	<b>5 483 414</b>	<b>100%</b>	<b>5 113 217</b>	<b>100%</b>

## 26. RÉPARTITION DU TOTAL DES ACTIFS SELON LA SOLVABILITÉ DES GROUPES DE PAYS (DOMICILE DU RISQUE)

Notation du pays		Expositions nettes à l'étranger		Expositions nettes à l'étranger	
interne à la banque	Rating Fitch	au 31.12.2019		au 31.12.2018	
		En CHF	Part en %	En CHF	Part en %
Allemagne	AAA	42 906 554	9.26	40 579 028	15.53
Luxembourg	AAA	16 810 595	3.63	15 636 783	5.98
Hollande	AAA	3	0.00	1 426 431	0.55
Suède	AAA	5 212 637	1.13	5 201 269	1.99
Singapour	AAA	85	0.00	37	0.00
USA	AAA	7 962 593	1.72	3 875 791	1.48
Royaume-Uni	AA	23 545 937	5.08	18 102 114	6.93
Belgique	AA	2 312 460	0.50	2 764 404	1.06
France	AA	21 553 744	4.65	15 348 860	5.87
Arabie Saoudite	AA	0	0.00	88	0.00
Panama	AA	528 934	0.11	1 195 340	0.46
Hong Kong	AA	503 375	0.11	0	0.00
Israël	A+	1 686 549	0.36	1 686 854	0.65
Irlande	A+	306 795	0.07	292 728	0.11
Slovénie	A	650 476	0.14	0	0.00
Espagne	A-	2 138 674	0.46	518 908	0.20
Thaïlande	BBB+	100 092	0.02	101 712	0.04
Italie	BBB	104 751 425	22.62	83 093 134	31.79
Fédération de Russie	BBB	1 868	0.00	53	0.00
Brésil	BB	682 585	0.15	695 396	0.27
Grèce	BB-	59 286	0.01	74 160	0.03
Monaco	Sans notation	178 338 258	38.51	63 502 978	24.27
Guernesey	Sans notation	40 801 150	8.81	0	0.00
Abu Dhabi	Sans notation	1 293 176	0.28	0	0.00
Divers	n.a.	10 958 963	2.37	7 315 728	2.80
<b>Total</b>		<b>463 106 214</b>	<b>100.00</b>	<b>261 411 798</b>	<b>100.00</b>

Le rating Fitch pour la Suisse est AAA.

## 27. PRÉSENTATION DES ACTIFS ET PASSIFS RÉPARTIS SELON LES MONNAIES LES PLUS IMPORTANTES POUR LA BANQUE

en milliers de CHF

<b>Actifs</b>	<b>CHF</b>	<b>EUR</b>	<b>USD</b>	<b>Autres</b>	<b>Total</b>
Liquidités	725 044	5 390	325	144	730 903
Créances sur les banques	60 000	56 438	10 345	28 696	155 479
Créances sur la clientèle	257 793	238 770	4 522	5 571	506 656
Créances hypothécaires	3 921 289	69 912	-	-	3 991 201
Valeurs de remplacement positives					
d'instruments financiers dérivés	899	143	332	44	1 418
Immobilisations financières	11 882	2 065	39 609	-	53 556
Comptes de régularisation	3 718	1 766	2 400	40	7 924
Participations	1 191	-	-	-	1 191
Immobilisations corporelles	17 823	91	-	-	17 914
Autres actifs	16 106	1 049	17	-	17 172
<b>Total des actifs au bilan</b>	<b>5 015 745</b>	<b>375 624</b>	<b>57 550</b>	<b>34 495</b>	<b>5 483 414</b>
Prétentions à la livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options sur devises	18 615	2 095 483	202 280	32 243	2 348 621
<b>Total des actifs au 31.12.2019</b>	<b>5 034 360</b>	<b>2 471 107</b>	<b>259 830</b>	<b>66 738</b>	<b>7 832 035</b>
<b>Passifs</b>					
Engagements envers les banques	1 401	1 423 039	198	3 382	1 428 020
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	1 842 565	987 182	205 131	41 609	3 076 487
Valeurs de remplacement négatives					
d'instruments financiers dérivés	60 114	335	7	219	60 675
Obligations de caisse	22 580	-	-	-	22 580
Prêts auprès de centrales de lettres de gage	469 100	-	-	-	469 100
Comptes de régularisation	13 409	5 342	3 233	63	22 047
Autres passifs	3 720	712	5	1	4 438
Provisions	6 537	325	-	-	6 862
Réserves pour risques bancaires généraux	15 000	-	-	-	15 000
Capital social	180 000	-	-	-	180 000
Réserve légale issue du capital	-	-	-	-	-
Réserve légale issue du bénéfice	181 441	-	-	-	181 441
Réserves facultatives issues du bénéfice	-	-	-	-	-
Bénéfice de l'exercice	16 764	-	-	-	16 764
<b>Total des passifs au bilan</b>	<b>2 812 631</b>	<b>2 416 935</b>	<b>208 574</b>	<b>45 274</b>	<b>5 483 414</b>
Engagements de livraison découlant d'opérations au comptant, à terme et en options	2 218 292	56 490	52 854	20 985	2 348 621
<b>Total des passifs au 31.12.2019</b>	<b>5 030 923</b>	<b>2 473 425</b>	<b>261 428</b>	<b>66 259</b>	<b>7 832 035</b>
Position nette par devise	3 437	(2 318)	(1 598)	479	-

**28. RÉPARTITION ET COMMENTAIRES DES CRÉANCES ET ENGAGEMENTS CONDITIONNELS**

en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Engagements de couverture de crédit et similaires	205 645 038	204 307 980	1 337 058
Garanties de prestation de garantie et similaires	-	-	-
Engagements irrévocables résultant d'accréditifs documentaires	23 341 352	20 048 351	3 293 000
Autres engagements conditionnels	-	-	-
<b>Total des engagements conditionnels</b>	<b>228 986 390</b>	<b>224 356 331</b>	<b>4 630 059</b>
Créances éventuelles découlant de reports de pertes fiscaux	-	-	-
Autres créances éventuelles	-	-	-
<b>Total des créances éventuelles</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

**29. RÉPARTITION DES CRÉDITS PAR ENGAGEMENT**

Non applicable.

**30. RÉPARTITION DES OPÉRATIONS FIDUCIAIRES**

en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Placements fiduciaires auprès de sociétés tierces	13 198 763	13 371 399	(172 636)
Placements fiduciaires auprès de la maison-mère	-	36 000 326	(36 000 326)
<b>Total</b>	<b>13 198 763</b>	<b>49 371 725</b>	<b>(36 172 962)</b>

### 31. RÉPARTITION DES AVOIRS ADMINISTRÉS ET PRÉSENTATION DE LEUR ÉVOLUTION

en milliers de CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
<b>A) Répartition des avoirs administrés</b>			
Avoirs détenus par des instruments de placement collectifs sous gestion propre	771.8	714.8	57.0
Avoirs sous mandat de gestion	448.2	358.4	89.8
Autres avoirs administrés	4 525.7	4 462.4	63.3
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles)</b>	<b>5 745.7</b>	<b>5 535.6</b>	<b>210.1</b>
dont prises en compte doubles	295.5	261.3	34.2

Le chiffre des «Autres avoirs administrés» se réfère au montant total des avoirs déposés par la clientèle, pour lesquels la Banque effectue des services, notamment administratifs.

#### B) Présentation de l'évolution des avoirs administrés

Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) initiaux	5 535.6	5 646.6	(111.0)
+/- Apports nets d'argent frais / retraits nets	(165.7)	(89.1)	(76.6)
+/- Evolution des cours, intérêts, dividendes et évolution de change	375.8	(21.9)	397.7
+/- Autres effets	-	-	-
<b>Total des avoirs administrés (y c. prises en compte doubles) finaux</b>	<b>5 745.7</b>	<b>5 535.6</b>	<b>210.1</b>

Les apports/(retraits) nets de nouveaux fonds sont calculés par la Banque sans inclure les intérêts échus, la différence de change, les variations de cours, les commissions et les frais perçus.

Les crédits à la clientèle ne sont pas déduits.

### 32. RÉPARTITION DU RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE NÉGOCE ET DE L'OPTION DE LA JUSTE VALEUR

en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Instruments de taux (y c. les fonds)	-	-	-
Titres de participation (y c. les fonds)	14 811	(8 314)	23 125
Devises	22 743 467	20 873 427	1 870 040
Matières premières/métaux précieux	119 580	122 354	(2 774)
<b>Total du résultat de négoce</b>	<b>22 877 858</b>	<b>20 987 467</b>	<b>1 890 391</b>

### 33. INDICATION DE PRODUIT DE REFINANCEMENT SIGNIFICATIF DANS LA RUBRIQUE PRODUITS DES INTÉRÊTS ET DES ESCOMPTES AINSI QUE DES INTÉRÊTS NÉGATIFS SIGNIFICATIFS

Le poste «Produits des intérêts et des escomptes» présente CHF 2,7 millions d'intérêts négatifs, dont CHF 2,6 millions sont imputables à la partie variable des contrats IRS conclus à des fins de couverture.

### 34. RÉPARTITION DES CHARGES DE PERSONNEL

en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Appointements	37 575 609	36 773 067	802 542
dont:			
Rémunérations variables	3 848 000	3 380 000	468 000
Prestations sociales	9 263 832	9 096 950	166 882
Autres charges de personnel	1 309 427	1 758 414	(448 987)
<b>Total</b>	<b>48 148 868</b>	47 628 431	520 437

### 35. RÉPARTITION DES AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2019	31.12.2018	Variation
Coût des locaux	6 354 681	6 757 044	(402 363)
Charges relatives à la technique de l'information et de la communication	2 076 887	2 186 619	(109 732)
Charges relatives aux véhicules, aux machines, au mobilier et aux autres installations ainsi qu'au leasing opérationnel	6 628 387	6 054 844	573 543
Honoraires de la société d'audit	348 392	359 994	(11 602)
dont ceux:			
pour les prestations en matière d'audit financier et d'audit prudentiel	348 392	359 994	(11 602)
pour d'autres prestations de service	-	-	-
Autres charges d'exploitation	6 321 743	6 286 466	35 277
<b>Total</b>	<b>21 730 090</b>	21 644 967	85 123

### 36. COMMENTAIRES DES PERTES SIGNIFICATIVES, DES PRODUITS ET CHARGES EXTRAORDINAIRES AINSI QUE DES DISSOLUTIONS SIGNIFICATIVES DE RÉSERVES LATENTES, DE RÉSERVES POUR RISQUES BANCAIRES GÉNÉRAUX ET DE CORRECTIONS DE VALEURS ET PROVISIONS LIBÉRÉES

La partie «Produits extraordinaires» se compose essentiellement d'un engagement écrit au poste «Autres passifs» de CHF 13 791, qui n'a pas été réalisé, et de recouvrements d'encaissements divers d'un montant de CHF 23 344. Les «Charges extraordinaires» se réfèrent intégralement à des charges relatives à la correction d'une opération non récurrente effectuée au cours des exercices précédents.

### 37. INDICATIONS ET JUSTIFICATION DES RÉÉVALUATIONS DE PARTICIPATIONS ET D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES JUSQU'À CONCURRENCE DE LA VALEUR D'ACQUISITION

Aucune réévaluation durant l'année considérée.

### 38. PRÉSENTATION DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL RÉPARTI ENTRE LA SUISSE ET L'ÉTRANGER SELON LE PRINCIPE DU DOMICILE DE L'EXPLOITATION

en CHF	31.12.2019		
	Suisse	Étranger*	Total
Résultat des opérations d'intérêts	47 431 629	3 740 957	51 172 586
Résultat des opérations en commissions et des prestations de service	21 940 365	2 022 969	23 963 334
Résultat des opérations de négoce et de l'option de la juste valeur	22 454 229	423 629	22 877 858
Autres résultats ordinaires	363 557	(28 194)	335 363
Charges d'exploitation	66 113 671	3 765 287	69 878 958
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>26 076 109</b>	<b>2 394 074</b>	<b>28 470 183</b>

\* Les données «Étranger» se réfèrent à la succursale de la Principauté de Monaco.

### 39. PRÉSENTATION DES IMPÔTS COURANTS ET LATENTS, AVEC INDICATION DU TAUX

Au 31.12.2019 la poste se réfère intégralement aux impôts courants (taux moyen d'imposition: 23.4%).

### 40. INDICATIONS ET COMMENTAIRES SUR LE RÉSULTAT PAR DROIT DE PARTICIPATION POUR LES BANQUES DONT LES TITRES DE PARTICIPATION SONT COTÉS

Non applicable.



## RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION



Ernst & Young SA  
Corso Elvezia 9  
Case postale  
CH-6901 Lugano

Téléphone: +41 58 286 24 24  
Téléfax: +41 58 286 24 00  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de  
Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, Lugano

Lugano, le 31 janvier 2020

### Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Banca Popolare di Sondrio (Suisse) SA, comprenant le bilan, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie, état des capitaux propres et l'annexe (pages 21 à 58) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019.



#### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.



#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.



#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2019 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.



#### **Rapport sur d'autres dispositions légales**

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Erico Bertoli  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Beatrice Gropelli  
Experte-réviseur agréée



## NOS PRODUITS ET SERVICES

COMPTES COURANTS

COMPTES DE DÉPÔT ET D'INVESTISSEMENT

COMPTES À TERME ET FIDUCIAIRES

LIFE BENEFIT, COMPTE DE PRÉVOYANCE 3A

CARTES DE CRÉDIT ET CARTES BANCAIRES

PAQUET DE PRESTATIONS BANCAIRES

TRAFIC DES PAIEMENTS

COFFRES-FORTS

CONSERVATION DE TITRES

GESTION DE PATRIMOINE ET CONSEIL EN INVESTISSEMENT

INVESTMENT ADVISORY

FONDS D'INVESTISSEMENT  
POPSO (SUISSE) INVESTMENT FUND SICAV

OBLIGATIONS DE CAISSE

CHANGES ET OPÉRATIONS SUR DEVISES ET SUR MÉTAUX PRÉCIEUX

CRÉDITS HYPOTHÉCAIRES, LOMBARDS ET COMMERCIAUX

CRÉDITS ET ENCAISSEMENTS DOCUMENTAIRES

GARANTIES ET CAUTIONNEMENTS

PRODUITS D'ASSURANCE-VIE

GOBANKING (e-BANKING)

CALL CENTER 00 800 800 767 76



## PRÉFACE

Le choix de joindre un volet culturel au Rapport annuel de notre banque remonte à 1997. C'était à l'occasion de notre premier bilan, qui couvrait les exercices 1995 et 1996 (la banque ayant démarré ses activités le 3 mai 1995). Le but était d'agrémenter notre document comptable, en y ajoutant des textes à contenu culturel propres à atténuer l'aridité des chiffres et des tableaux. Cette initiative – proprement insolite pour une institution de crédit – s'est poursuivie, car elle est en général très appréciée.

Cette année, comme c'est la tradition, notre monographie associe la Suisse et l'Italie, où se trouve le siège de la société mère de la Banca Popolare di Sondrio, et porte sur Charles-Édouard Jeanneret-Gris, plus connu sous le pseudonyme de Le Corbusier qu'il s'est choisi alors qu'il habitait déjà Paris. Personnage cultivé aux talents multiples, il fut à la fois architecte, urbaniste, écrivain, peintre et sculpteur.

Il naît en Suisse, à La Chaux-de-Fonds, le 6 octobre 1887, et dès son plus jeune âge, son père va lui apprendre à saisir dans sa totalité la beauté de la nature, dont il s'inspirera pour la réalisation de ses œuvres les plus variées.

Après le lycée, il s'inscrit à l'École d'Art de sa ville natale, où le professeur Charles l'Éplattenier, ayant su repérer les prédispositions de son élève pour l'architecture, l'encourage à changer d'orientation. Le Corbusier lui-même écrira: «L'un de mes maîtres, (un maître remarquable) m'arracha doucement à un destin médiocre. Il voulut faire de moi un architecte. J'avais horreur de l'architecture et des architectes... J'avais seize ans, j'acceptai le verdict et j'obéis; je m'engageai dans l'architecture.»

Le Corbusier exaltait la connaissance, l'expérimentation et les choses concrètes, autant de valeurs mises en avant par les grands penseurs du passé. Le célèbre philosophe chinois Lao Tseu n'écrivait-t-il pas, il y a plus de 2500 ans: «La connaissance est un trésor, la pratique en est la clé.» Pensée toujours actuelle, que le temps n'a jamais démentie.

Notre Le Corbusier, désireux de toucher du doigt ce que l'esprit humain avait réalisé de plus grandiose, et d'enrichir ses propres connaissances, voyage dans divers pays, dont l'Italie, particulièrement réputée pour la richesse de son passé, dont la culture a essaimé partout et qui a vu naître pléthore de personnages à l'imagination fertile, à l'intuition extraordinaire et aux capacités hors du commun. Autant d'inventeurs, découvreurs, navigateurs, lettrés, artistes dans tous les domaines, dont Le Corbusier, visitant Florence, Sienne, Vérone, Padoue et tant d'autres villes importantes, découvre la grandeur avec fascination.

Esprit éclectique, artiste de valeur et architecte génial, il était aussi doué pour l'écriture. Son ouvrage majeur, *Vers une architecture* (1923), est riche d'idées innovantes. Avec lui, Le Corbusier suscita de nombreux débats et contribua grandement à la transformation de la pensée architecturale internationale du siècle passé, avec pour conséquence la modernisation de l'ensemble des règles de construction.

Il meurt à presque 77 ans, le 27 août 1965, en France, à Roquebrune-Cap-Martin, après une vie d'intense engagement créatif, vécue avec ferveur.

Son architecture est pratique, élégante, respectueuse des exigences individuelles et collectives, limpide dans ses formes et ses proportions, avec pour matériau de prédilection le béton armé, jugé pauvre, mais qui présente l'indéniable avantage d'être parfaitement fonctionnel et résistant. Le Corbusier l'a utilisé dans ses constructions avec beaucoup de naturel, en ayant toujours soin de ne pas froisser le bon goût.

Les différents articles qui composent cette monographie sont le fruit de recherches méticuleuses et de réflexions très justes. Ils forment un ensemble bien construit, harmonieux et agréable à lire.

Je remercie de tout cœur les auteurs de ces articles et je tiens à les complimenter individuellement. Il s'agit de mesdames Brigitte Bouvier (la Fondation Le Corbusier, qu'elle dirige avec succès, nous a en outre fourni des documents et des photographies passionnantes, c'est pourquoi ma reconnaissance est double), Alessandra Dolci, Marida Talamona et messieurs Giampiero Bosoni, Philippe Daverio, Fulvio Irace, Sergio Pace, Bruno Reichlin, Simon Zehnder. J'exprime en outre toute ma gratitude à nos collaborateurs qui, à divers titres, ont contribué de façon non négligeable à cette monographie chère à leur cœur.

Lugano, janvier 2020

Le Président  
**Mario Alberto Pedranzini**



